

Portrait statistique de l'éducation

Région administrative
de l'Estrie (05)

2005



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions,
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Sylvie Gagné, production des tableaux et des graphiques
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2005

Note

Le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative. Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Lorsque des données sont présentées par commission scolaire, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montérégie
CS New Frontiers	Montérégie

Préface

Le présent portrait statistique de l'éducation de la région de l'Estrie constitue un outil de référence qui vise à alimenter la réflexion et à soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région de l'Estrie, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de l'Estrie
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.05, 3^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3382
Télécopie : (819) 820-3947
Courriel : dr-05@meq.gouv.qc.ca



Diane Lamothe
Directrice régionale

Table des matières

Région de l'Estrie

1^{re} section : La démographie régionale

- Tableau 1.1 :** Population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions
- Tableau 1.2 :** Niveau de scolarité de la population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.3 :** Taux de scolarité de la population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.4 :** Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de l'Estrie, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

- Tableau 2.1 :** Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de l'Estrie, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

3^e section : Les effectifs scolaires

- Tableau 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de l'Estrie, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.2 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 2003-2004 à 2019-2020
- Graphique 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2019-2020

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005 **(Ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'école gouvernementale dans cette région.)**
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1998 à 2004, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le type de formation, de 1997 à 2004, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2000 à 2004
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 2003 à 2014, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 1997 à 2014, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe, de 2000 à 2004, session d'automne
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction, de 1998 à 2004, session d'automne

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2002-2002 à 2004-2005

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard, de 2000-2001 à 2004-2005

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2003-2004

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (Suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1999-2000 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1998-1999 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de l'Estrie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de l'Estrie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1993 à 2001
- Tableau 5.8 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de l'Estrie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
0-4 ans	17 972	17 436	14 985	14 730	15 222	15 154	14 817
Masculin	9 231	8 870	7 820	7 524	7 773	7 741	7 570
Féminin	8 741	8 566	7 165	7 206	7 449	7 413	7 247
5-9 ans	18 604	18 153	17 955	15 569	15 166	15 635	15 576
Masculin	9 555	9 308	9 138	8 101	7 732	7 971	7 943
Féminin	9 049	8 845	8 817	7 468	7 434	7 664	7 633
10-14 ans	20 520	18 999	18 852	18 607	16 055	15 636	16 097
Masculin	10 675	9 778	9 668	9 471	8 342	7 972	8 207
Féminin	9 845	9 221	9 184	9 136	7 713	7 664	7 890
15-19 ans	18 996	20 929	19 488	19 469	19 131	16 538	16 108
Masculin	9 637	10 752	10 061	9 987	9 749	8 591	8 224
Féminin	9 359	10 177	9 427	9 482	9 382	7 947	7 884
20-24 ans	19 584	19 537	21 091	20 042	19 709	19 377	16 766
Masculin	10 059	9 997	11 055	10 375	10 163	9 940	8 751
Féminin	9 525	9 540	10 036	9 667	9 546	9 437	8 015
25-29 ans	22 014	18 354	17 416	21 127	19 610	19 304	19 007
Masculin	11 129	9 634	8 964	11 051	10 156	9 960	9 763
Féminin	10 885	8 720	8 452	10 076	9 454	9 344	9 244
30-34 ans	23 559	22 077	18 010	18 131	21 223	19 818	19 534
Masculin	11 761	11 213	9 334	9 340	11 087	10 263	10 078
Féminin	11 798	10 864	8 676	8 791	10 136	9 555	9 456
35-39 ans	22 739	23 771	22 518	18 770	18 597	21 597	20 233
Masculin	11 492	11 937	11 350	9 718	9 572	11 259	10 465
Féminin	11 247	11 834	11 168	9 052	9 025	10 338	9 768
40-44 ans	21 119	22 878	24 173	23 197	19 221	19 011	21 960
Masculin	10 630	11 621	12 100	11 669	9 907	9 750	11 399
Féminin	10 489	11 257	12 073	11 528	9 314	9 261	10 561
45-49 ans	17 501	21 112	23 039	24 684	23 561	19 559	19 327
Masculin	8 855	10 601	11 597	12 330	11 830	10 047	9 886
Féminin	8 646	10 511	11 442	12 354	11 731	9 512	9 441
50 ans et +	71 767	80 049	93 642	108 575	123 680	136 632	144 381
Masculin	32 096	36 398	43 001	50 520	58 073	64 609	68 686
Féminin	39 671	43 651	50 641	58 055	65 607	72 023	75 695
Total	274 375	283 295	291 169	302 901	311 175	318 261	323 806
Masculin	135 120	140 109	144 088	150 086	154 384	158 103	160 972
Féminin	139 255	143 186	147 081	152 815	156 791	160 158	162 834

1. Les données de 2006 à 2021 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 2001.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003, [En ligne] :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_popl/pers2001-2051/index.htm (page consultée le 11 novembre 2004).

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	1 140	9 265	3 720	3 620	1 250	230	19 240
Masculin	715	5 030	1 825	1 615	550	45	9 790
Féminin	420	4 245	1 910	1 995	690	160	9 440
20-24 ans	700	2 635	2 965	3 010	5 975	4 530	19 830
Masculin	420	1 525	1 775	1 595	2 940	1 860	10 135
Féminin	270	1 110	1 190	1 390	3 035	2 685	9 695
25-29 ans	680	2 065	2 490	1 485	5 140	4 315	16 200
Masculin	440	1 205	1 375	825	2 645	1 675	8 175
Féminin	240	870	1 105	680	2 500	2 640	8 035
30-34 ans	695	2 305	4 025	1 415	4 470	4 280	17 185
Masculin	430	1 475	2 255	735	2 090	1 865	8 835
Féminin	270	830	1 780	655	2 370	2 410	8 350
35-39 ans	1 175	3 520	6 235	1 465	4 745	4 660	21 790
Masculin	700	1 930	3 095	700	2 195	2 160	10 820
Féminin	460	1 590	3 125	775	2 545	2 465	10 970
40-44 ans	1 410	4 870	6 615	1 525	4 500	4 610	23 560
Masculin	900	2 575	3 080	735	2 020	2 205	11 520
Féminin	520	2 290	3 510	805	2 495	2 435	12 040
45-49 ans	2 205	4 085	6 330	1 275	4 335	4 440	22 705
Masculin	1 205	2 215	3 020	645	2 065	2 215	11 370
Féminin	1 000	1 880	3 340	635	2 270	2 205	11 330
50 ans et +	29 310	12 485	18 735	3 985	9 580	13 710	87 780
Masculin	13 455	5 410	8 035	1 940	4 760	7 405	41 085
Féminin	15 870	7 060	10 705	2 090	4 840	6 195	46 650
Total 15 ans et +	37 310	41 255	51 170	17 805	40 025	40 745	228 270
Masculin	18 275	21 385	24 505	8 850	19 275	19 475	111 765
Féminin	19 035	19 875	26 645	8 950	20 740	21 280	116 510

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

- De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
- Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
- Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	5,9	48,2	19,3	18,8	6,5	1,2	100,0
Masculin	7,3	51,4	18,6	16,5	5,6	0,5	100,0
Féminin	4,4	45,0	20,2	21,1	7,3	1,7	100,0
20-24 ans	3,5	13,3	15,0	15,2	30,1	22,8	100,0
Masculin	4,1	15,0	17,5	15,7	29,0	18,4	100,0
Féminin	2,8	11,4	12,3	14,3	31,3	27,7	100,0
25-29 ans	4,2	12,7	15,4	9,2	31,7	26,6	100,0
Masculin	5,4	14,7	16,8	10,1	32,4	20,5	100,0
Féminin	3,0	10,8	13,8	8,5	31,1	32,9	100,0
30-34 ans	4,0	13,4	23,4	8,2	26,0	24,9	100,0
Masculin	4,9	16,7	25,5	8,3	23,7	21,1	100,0
Féminin	3,2	9,9	21,3	7,8	28,4	28,9	100,0
35-39 ans	5,4	16,2	28,6	6,7	21,8	21,4	100,0
Masculin	6,5	17,8	28,6	6,5	20,3	20,0	100,0
Féminin	4,2	14,5	28,5	7,1	23,2	22,5	100,0
40-44 ans	6,0	20,7	28,1	6,5	19,1	19,6	100,0
Masculin	7,8	22,4	26,7	6,4	17,5	19,1	100,0
Féminin	4,3	19,0	29,2	6,7	20,7	20,2	100,0
45-49 ans	9,7	18,0	27,9	5,6	19,1	19,6	100,0
Masculin	10,6	19,5	26,6	5,7	18,2	19,5	100,0
Féminin	8,8	16,6	29,5	5,6	20,0	19,5	100,0
50 ans et +	33,4	14,2	21,3	4,5	10,9	15,6	100,0
Masculin	32,7	13,2	19,6	4,7	11,6	18,0	100,0
Féminin	34,0	15,1	22,9	4,5	10,4	13,3	100,0
Total 15 ans et +	16,3	18,1	22,4	7,8	17,5	17,8	100,0
Masculin	16,4	19,1	21,9	7,9	17,2	17,4	100,0
Féminin	16,3	17,1	22,9	7,7	17,8	18,3	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de l'Estrie, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de	
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²
CS des Hauts-Cantons	6 365	1 800	28,3	6 750	545
CS de la Région-de-Sherbrooke	18 195	2 695	14,8	19 240	2 010
CS des Sommets	8 900	2 020	22,7	9 535	830
CS Eastern Townships³	72 200	15 170	21,0	76 350	7 150
Estrie⁴	33 460	6 515	19,5	35 525	3 385
Ensemble du Québec⁵	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond à 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans la région.
4. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Katiouy) trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des données des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
5. Les données pour l'ensemble du Québec ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.



lares

de 0 à 17 ans	
Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²	
	8,1
	10,4
	8,7
	9,4
	9,5
	12,2

. Dans le calcul
un homme sont
ont prises en
correspond aux

ne pas avoir

se dans cette

colonne anglophone.
de la Commission
du Québec) ne se
basent sur des données des

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de l'Estrie, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS des Hauts-Cantons	26	0	0	26
CS de la Région de Sherbrooke	36	0	0	36
CS des Sommets	28	0	0	28
CS. Eastern Townships ¹	0	13	0	13
Total	90	13	0	103
Établissements d'enseignement secondaire				
CS des Hauts-Cantons	5	0	0	5
CS de la Région de Sherbrooke	6	0	0	6
CS des Sommets	5	0	0	5
CS. Eastern Townships ¹	0	4	0	4
Total	16	4	0	20
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS des Hauts-Cantons	1	0	0	1
CS de la Région de Sherbrooke	4	0	0	4
CS des Sommets	1	0	0	1
CS. Eastern Townships ¹	0	8	0	8
Total	6	8	0	14
Centres de formation professionnelle				
CS des Hauts-Cantons	4	0	0	4
CS de la Région de Sherbrooke	1	0	0	1
CS des Sommets	3	0	0	3
CS. Eastern Townships ¹	0	0	2	2
Total	8	0	2	10
Centres d'éducation des adultes				
CS des Hauts-Cantons	3	0	0	3
CS de la Région de Sherbrooke	2	0	0	2
CS des Sommets	3	0	0	3
CS. Eastern Townships ¹	0	1	1	2
Total	8	1	1	10
Total des établissements des CS²				
CS des Hauts-Cantons	39	0	0	39
CS de la Région de Sherbrooke	49	0	0	49
CS des Sommets	40	0	0	40
CS. Eastern Townships ¹	0	26	3	29
Total	128	26	3	157
Établissements privés³				
Primaire	3	0	0	3
Secondaire	10	2	0	12
Collégial	1	0	0	1
Secondaire et collégial	1	0	0	1
Total	15	2	0	17
Cégeps⁴	1	1	0	2
Universités et constituantes	1	1	0	2

1. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les établissements sont inclus dans cette région.

2. La région attribuée à l'école est celle où se situe le centre administratif de la commission scolaire.

3. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

4. Dans le cas du Champlain Regional College, seul le Campus de Lennoxville a été compté.

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de l'Estrie¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

Français	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	486	614	581	571	669
Masculin	252	328	306	301	366
Féminin	234	286	275	270	303
Préscolaire 5 ans	3 037	2 995	2 823	2 643	2 609
Masculin	1 546	1 519	1 466	1 360	1 343
Féminin	1 491	1 476	1 357	1 283	1 266
Primaire	20 122	19 864	19 563	18 970	18 260
Masculin	10 205	10 095	9 944	9 660	9 350
Féminin	9 917	9 769	9 619	9 310	8 910
Secondaire	13 100	12 870	12 930	13 247	13 370
Masculin	6 754	6 644	6 627	6 777	6 870
Féminin	6 346	6 226	6 303	6 470	6 500
Total	36 745	36 343	35 897	35 431	34 908
Masculin	18 757	18 586	18 343	18 098	17 929
Féminin	17 988	17 757	17 554	17 333	16 979

Anglais	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	87	92	78	69	91
Masculin	46	47	42	38	47
Féminin	41	45	36	31	44
Préscolaire 5 ans	317	304	278	286	282
Masculin	157	145	137	146	154
Féminin	160	159	141	140	128
Primaire	1 896	1 924	1 921	1 930	1 882
Masculin	985	999	985	980	953
Féminin	911	925	936	950	929
Secondaire	1 371	1 385	1 414	1 450	1 531
Masculin	708	708	732	765	786
Féminin	663	677	682	685	745
Total	3 671	3 705	3 691	3 735	3 786
Masculin	1 896	1 899	1 896	1 929	1 940
Féminin	1 775	1 806	1 795	1 806	1 846

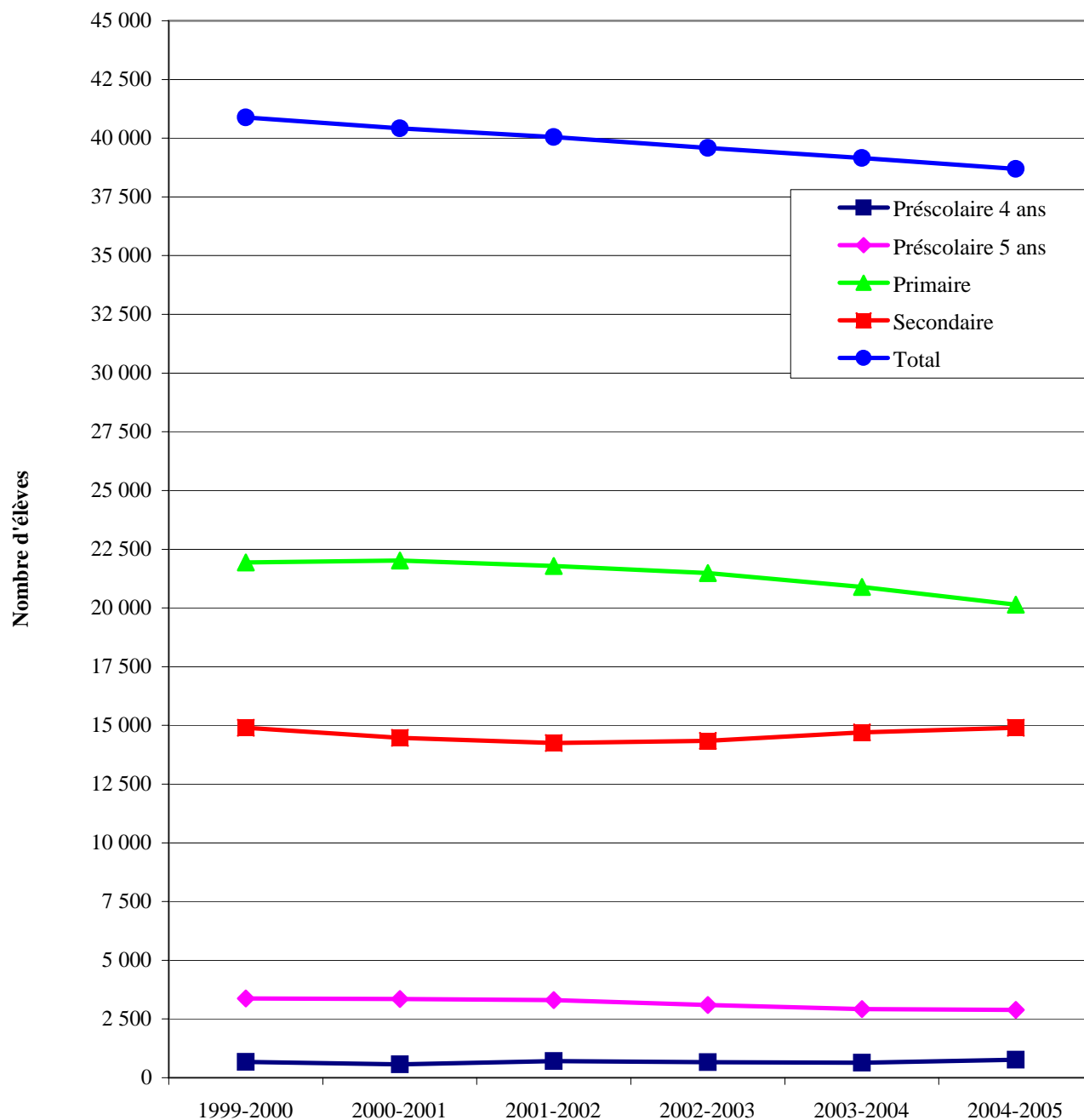
Estrie¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	573	706	659	640	760
Masculin	298	375	348	339	413
Féminin	275	331	311	301	347
Préscolaire 5 ans	3 354	3 299	3 101	2 929	2 891
Masculin	1 703	1 664	1 603	1 506	1 497
Féminin	1 651	1 635	1 498	1 423	1 394
Primaire	22 018	21 788	21 484	20 900	20 142
Masculin	11 190	11 094	10 929	10 640	10 303
Féminin	10 828	10 694	10 555	10 260	9 839
Secondaire	14 471	14 255	14 344	14 697	14 901
Masculin	7 462	7 352	7 359	7 542	7 656
Féminin	7 009	6 903	6 985	7 155	7 245
Total	40 416	40 048	39 588	39 166	38 694
Masculin	20 653	20 485	20 239	20 027	19 869
Féminin	19 763	19 563	19 349	19 139	18 825

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de l'Estrie¹,
selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS des Hauts-Cantons	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	341	317	321	323	355
Masculin	174	173	151	173	187
Féminin	167	144	170	150	168
Préscolaire 5 ans	600	571	519	506	499
Masculin	309	294	277	253	262
Féminin	291	277	242	253	237
Primaire	4 028	3 919	3 801	3 676	3 471
Masculin	2 084	2 031	1 982	1 912	1 793
Féminin	1 944	1 888	1 819	1 764	1 678
Secondaire	2 999	2 955	2 974	3 005	2 917
Masculin	1 523	1 504	1 512	1 523	1 506
Féminin	1 476	1 451	1 462	1 482	1 411
Total	7 968	7 762	7 615	7 510	7 242
Masculin	4 090	4 002	3 922	3 861	3 748
Féminin	3 878	3 760	3 693	3 649	3 494
CS de la Région-de-Sherbrooke	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	10	47	49	49	44
Masculin	**	25	31	30	28
Féminin	**	22	18	19	16
Préscolaire 5 ans	1 614	1 638	1 614	1 494	1 493
Masculin	823	821	835	779	774
Féminin	791	817	779	715	719
Primaire	10 751	10 769	10 657	10 385	10 159
Masculin	5 449	5 472	5 392	5 267	5 209
Féminin	5 302	5 297	5 265	5 118	4 950
Secondaire	6 470	6 334	6 452	6 689	6 857
Masculin	3 329	3 278	3 327	3 442	3 547
Féminin	3 141	3 056	3 125	3 247	3 310
Total	18 845	18 788	18 772	18 617	18 553
Masculin	9 607	9 596	9 585	9 518	9 558
Féminin	9 238	9 192	9 187	9 099	8 995
CS des Sommets	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	111	243	206	193	264
Masculin	57	126	122	93	147
Féminin	54	117	84	100	117
Préscolaire 5 ans	800	776	681	637	611
Masculin	403	398	349	326	302
Féminin	397	378	332	311	309
Primaire	5 130	5 127	5 053	4 860	4 588
Masculin	2 565	2 566	2 541	2 451	2 325
Féminin	2 565	2 561	2 512	2 409	2 263
Secondaire	3 631	3 581	3 504	3 553	3 596
Masculin	1 902	1 862	1 788	1 812	1 817
Féminin	1 729	1 719	1 716	1 741	1 779
Total	9 672	9 727	9 444	9 243	9 059
Masculin	4 927	4 952	4 800	4 682	4 591
Féminin	4 745	4 775	4 644	4 561	4 468

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

CS Eastern Townships¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Précolaire 4 ans	102	108	104	112	149
Masculin	52	54	54	63	77
Féminin	50	54	50	49	72
Précolaire 5 ans	515	518	480	469	462
Masculin	260	258	241	241	249
Féminin	255	260	239	228	213
Primaire	3 325	3 364	3 318	3 284	3 221
Masculin	1 750	1 764	1 713	1 681	1 651
Féminin	1 575	1 600	1 605	1 603	1 570
Secondaire	2 407	2 411	2 503	2 553	2 635
Masculin	1 219	1 222	1 290	1 339	1 358
Féminin	1 188	1 189	1 213	1 214	1 277
Total	6 349	6 401	6 405	6 418	6 467
Masculin	3 281	3 298	3 298	3 324	3 335
Féminin	3 068	3 103	3 107	3 094	3 132

Estrie²	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Précolaire 4 ans	564	715	680	677	812
Masculin	289	378	358	359	439
Féminin	275	337	322	318	373
Précolaire 5 ans	3 529	3 503	3 294	3 106	3 065
Masculin	1 795	1 771	1 702	1 599	1 587
Féminin	1 734	1 732	1 592	1 507	1 478
Primaire	23 234	23 179	22 829	22 205	21 439
Masculin	11 848	11 833	11 628	11 311	10 978
Féminin	11 386	11 346	11 201	10 894	10 461
Secondaire	15 507	15 281	15 433	15 800	16 005
Masculin	7 973	7 866	7 917	8 116	8 228
Féminin	7 534	7 415	7 516	7 684	7 777
Total	42 834	42 678	42 236	41 788	41 321
Masculin	21 905	21 848	21 605	21 385	21 232
Féminin	20 929	20 830	20 631	20 403	20 089

1. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
de 2003-2004 à 2019-2020

Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2010-2011	2013-2014	2016-2017	2019-2020
Préscolaire 4 ans²	56	98	95	96	104	101	102	101	102
Préscolaire 5 ans	2 637	2 601	2 707	2 600	2 653	2 749	2 783	2 787	2 770
Primaire	18 921	18 218	17 807	17 477	17 133	16 809	17 215	17 462	17 523
Secondaire	12 491	12 651	12 562	12 310	11 985	11 103	10 340	10 427	10 684
Total	34 105	33 568	33 171	32 483	31 875	30 762	30 440	30 777	31 079
Taux de variation (%)		-1,6	-1,2	-2,1	-1,9	-3,5	-1,0	1,1	1,0

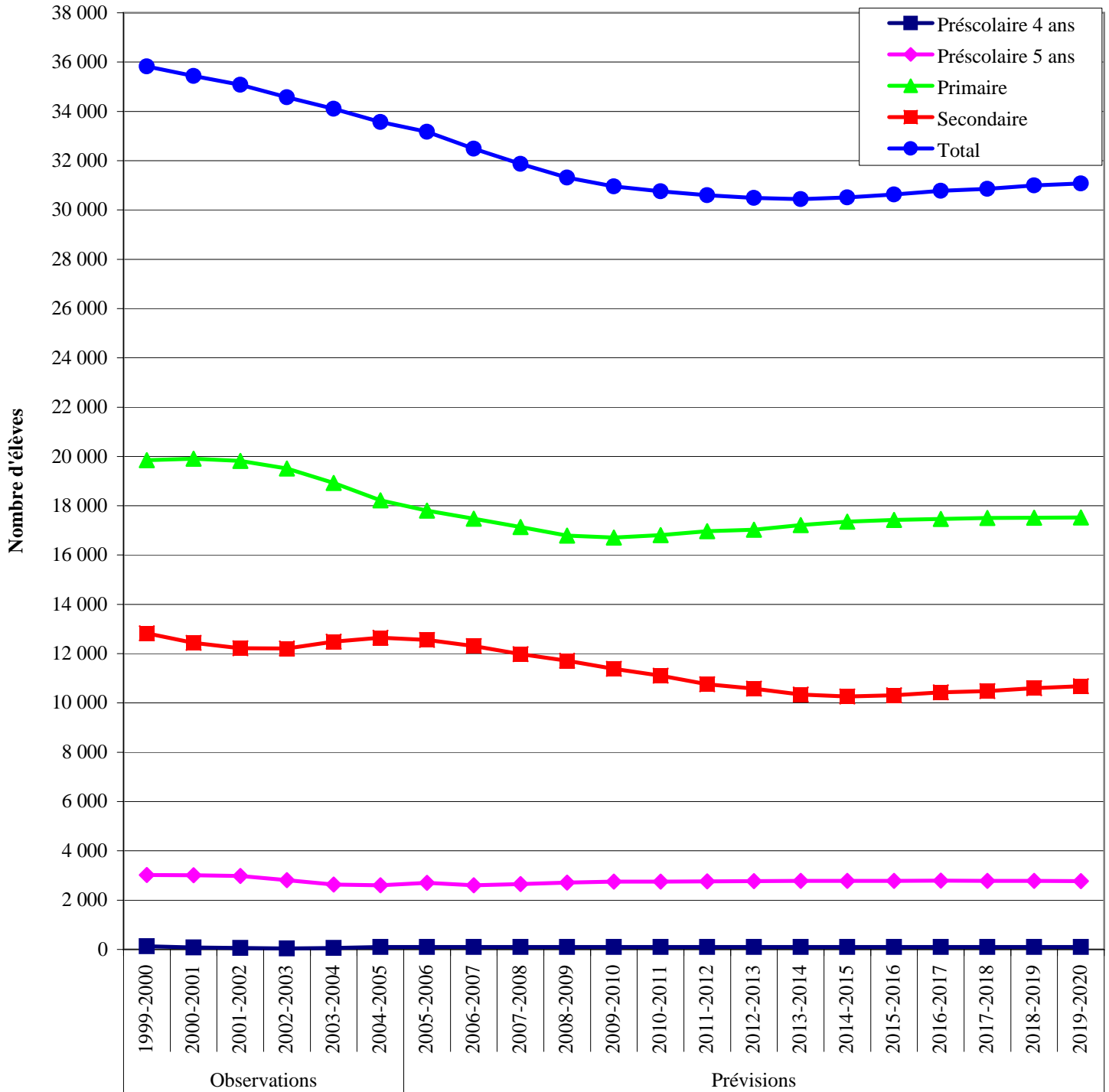
1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont basées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

2. Le préscolaire 4 ans comprend trois volets : la maternelle temps plein (5 demi-journées par semaine); l'animation Passe-Partout; et les groupes de maternelle multiâges. Dans ce tableau, les effectifs de l'animation Passe-Partout ne sont pas inclus, car cette mesure s'adresse plus particulièrement aux parents des enfants de 4 ans. Puisque ces enfants ne fréquentent pas l'école, ils ne sont pas retenus dans le calcul des prévisions des effectifs.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
de 1999-2000 à 2019-2020



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	36	44	41	45	48
Masculin	19	22	13	24	28
Féminin	17	22	28	21	20
Primaire	315	317	316	323	318
Masculin	189	195	206	193	186
Féminin	126	122	110	130	132
Secondaire	4 235	4 283	4 310	4 568	4 652
Masculin	2 237	2 239	2 261	2 365	2 376
Féminin	1 998	2 044	2 049	2 203	2 276
Total	4 586	4 644	4 667	4 936	5 018
Masculin	2 445	2 456	2 480	2 582	2 590
Féminin	2 141	2 188	2 187	2 354	2 428

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

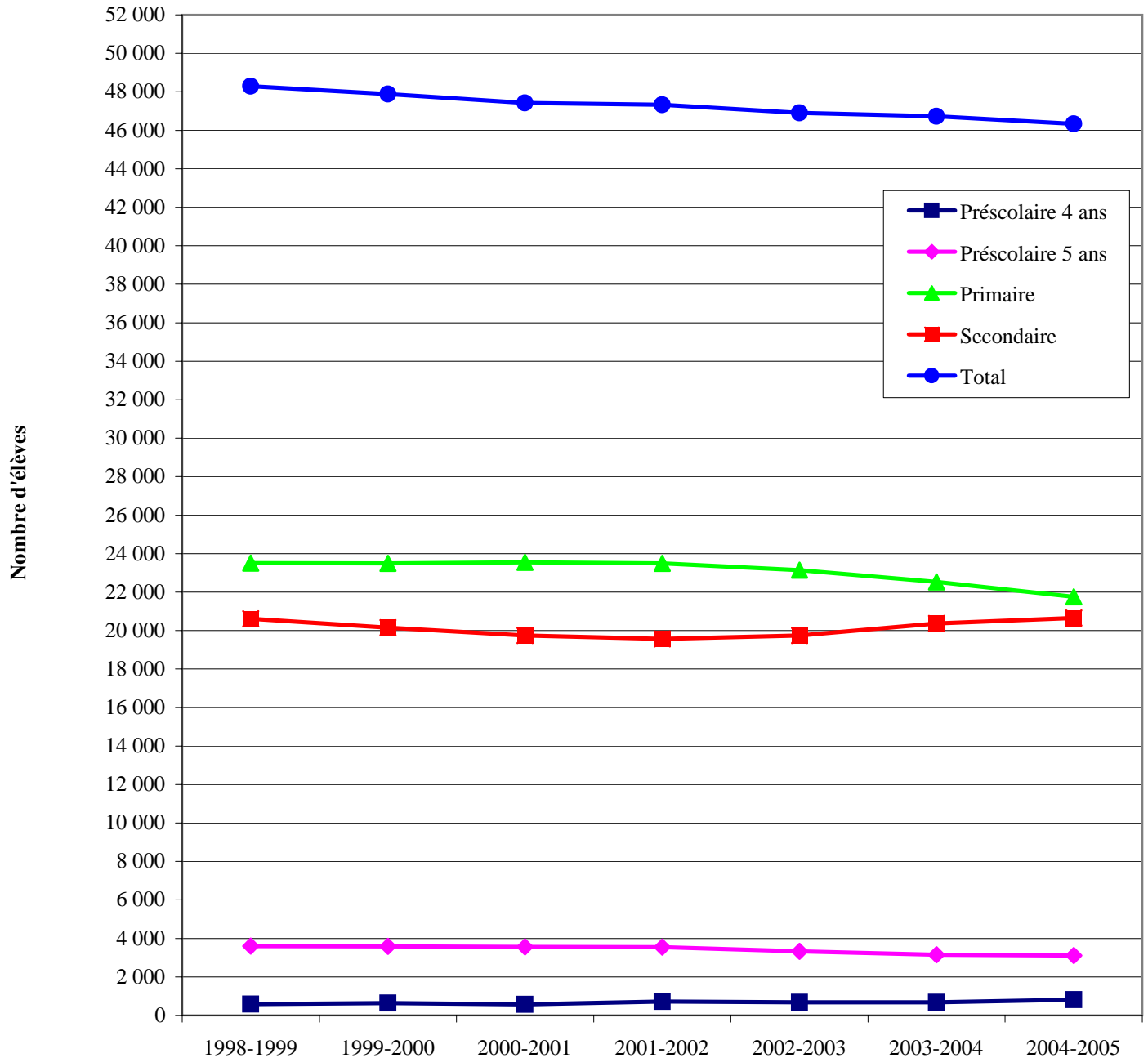
Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Précolaire 4 ans	564	715	680	677	812
Masculin	289	378	358	359	439
Féminin	275	337	322	318	373
Précolaire 5 ans	3 565	3 547	3 335	3 151	3 113
Masculin	1 814	1 793	1 715	1 623	1 615
Féminin	1 751	1 754	1 620	1 528	1 498
Primaire	23 549	23 496	23 145	22 528	21 757
Masculin	12 037	12 028	11 834	11 504	11 164
Féminin	11 512	11 468	11 311	11 024	10 593
Secondaire	19 742	19 564	19 743	20 368	20 657
Masculin	10 210	10 105	10 178	10 481	10 604
Féminin	9 532	9 459	9 565	9 887	10 053
Total	47 420	47 322	46 903	46 724	46 339
Masculin	24 350	24 304	24 085	23 967	23 822
Féminin	23 070	23 018	22 818	22 757	22 517

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

	Élèves inscrits à un programme de formation professionnelle ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS des Hauts-Cantons	238	243	240	276	331
Masculin	114	125	120	163	195
Féminin	124	118	120	113	136
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 898	1 809	1 715	1 835	1 881
Masculin	962	954	908	1 011	1 023
Féminin	936	855	807	824	858
CS des Sommets	560	433	466	494	438
Masculin	403	309	321	312	267
Féminin	157	124	145	182	171
CS Eastern Townships²	443	385	333	373	313
Masculin	247	246	173	191	160
Féminin	196	139	160	182	153
Estrie³	3 139	2 870	2 754	2 978	2 963
Masculin	1 726	1 634	1 522	1 677	1 645
Féminin	1 413	1 236	1 232	1 301	1 318
Réseau public (72 CS)	59 617	59 176	60 862	62 458	64 946
Masculin	33 620	33 916	35 107	36 283	37 355
Féminin	25 997	25 260	25 755	26 175	27 591
Ensemble du Québec⁴	61 959	61 633	63 434	65 140	68 293
Masculin	34 750	35 126	36 351	37 636	39 018
Féminin	27 209	26 507	27 083	27 504	29 275

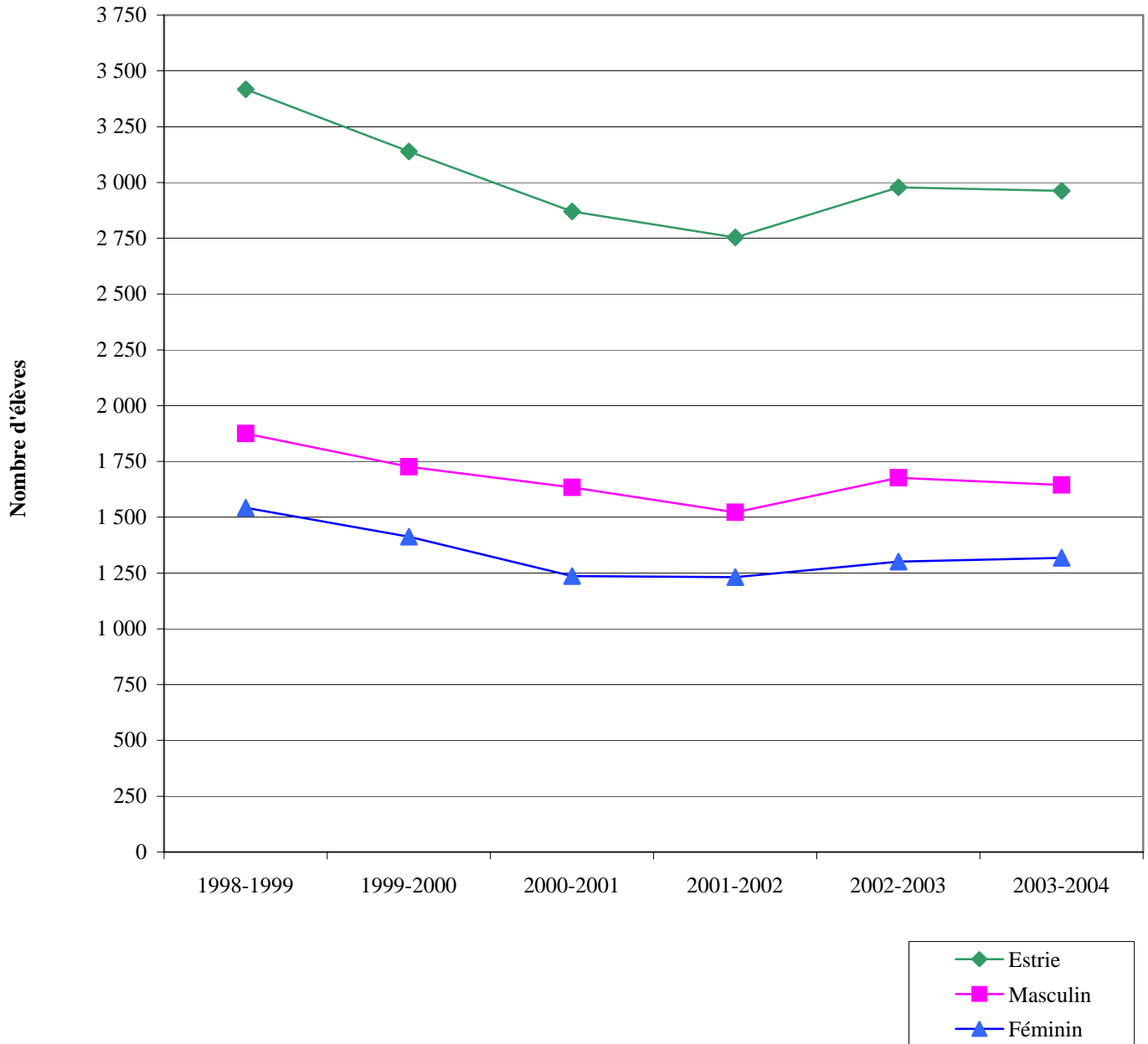
1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).



GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004

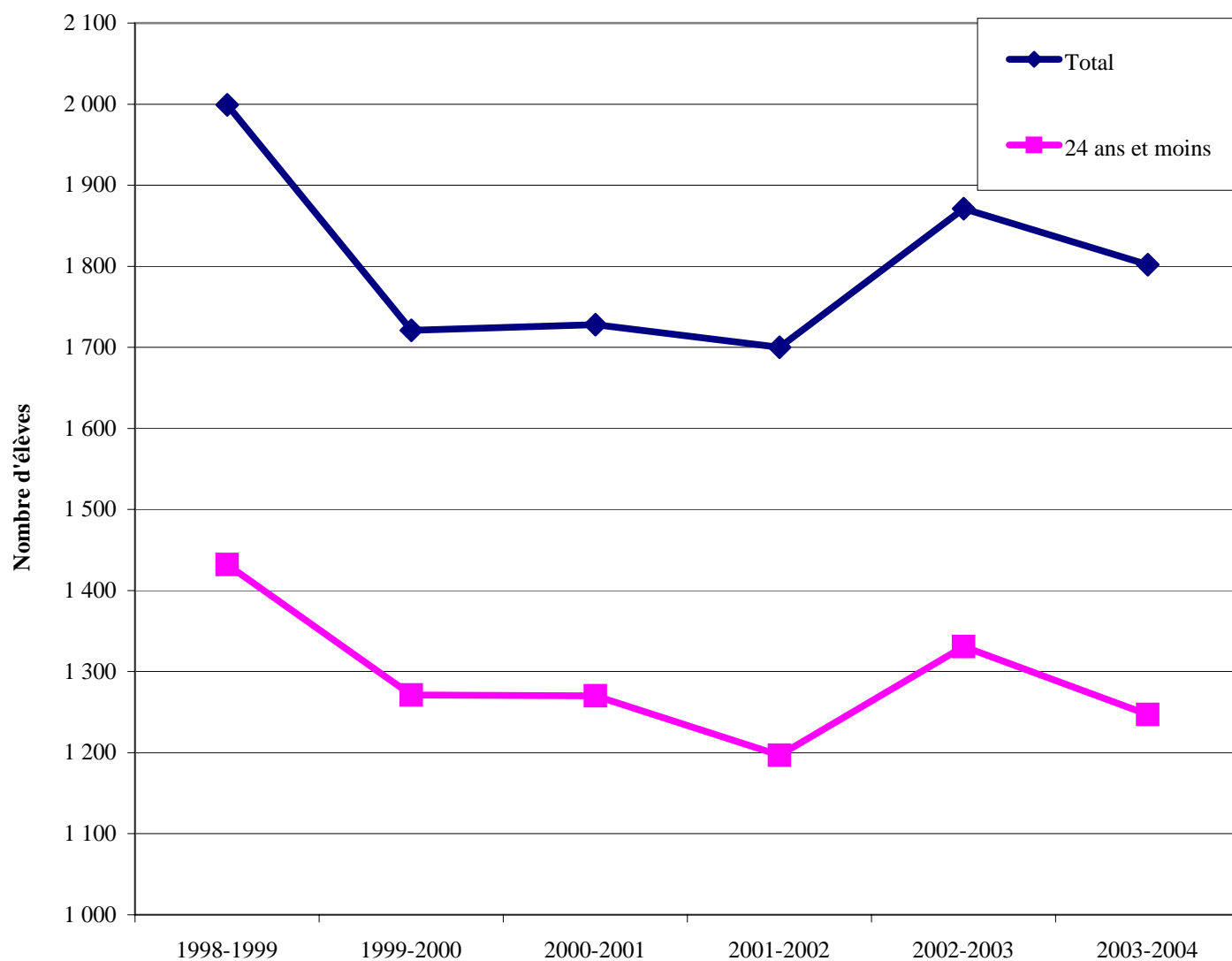
	2000-2001			2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	198	147	74,2	176	115	65,3	217	153	70,5	265	197	74,3
Masculin	105	89	84,8	86	70	81,4	125	98	78,4	161	136	84,5
Féminin	93	58	62,4	90	45	50,0	92	55	59,8	104	61	58,7
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 072	828	77,2	1 032	795	77,0	1 125	864	76,8	1 120	825	73,7
Masculin	572	484	84,6	526	436	82,9	651	528	81,1	588	478	81,3
Féminin	500	344	68,8	506	359	70,9	474	336	70,9	532	347	65,2
CS des Sommets	254	154	60,6	311	155	49,8	315	159	50,5	249	128	51,4
Masculin	180	112	62,2	216	128	59,3	188	120	63,8	144	75	52,1
Féminin	74	42	56,8	95	27	28,4	127	39	30,7	105	53	50,5
CS Eastern Townships²	204	141	69,1	181	132	72,9	214	155	72,4	168	97	57,7
Masculin	110	80	72,7	83	70	84,3	105	88	83,8	77	56	72,7
Féminin	94	61	64,9	98	62	63,3	109	67	61,5	91	41	45,1
Estrie³	1 728	1 270	73,5	1 700	1 197	70,4	1 871	1 331	71,1	1 802	1 247	69,2
Masculin	967	765	79,1	911	704	77,3	1 069	834	78,0	970	745	76,8
Féminin	761	505	66,4	789	493	62,5	802	497	62,0	832	502	60,3
Réseau public (72 CS)	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6	37 907	22 905	60,4	40 157	23 528	58,6
Masculin	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7	21 488	14 107	65,7	22 716	14 569	64,1
Féminin	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0	16 419	8 798	53,6	17 441	8 959	51,4
Ensemble du Québec⁴	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3	38 397	23 196	60,4	42 225	24 583	58,2
Masculin	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1	21 573	14 174	65,7	23 771	15 110	63,6
Féminin	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1	16 824	9 022	53,6	18 454	9 473	51,3

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1998-1999 à 2003-2004



1. Dans ce graphique, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004

	Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2002-2003 ¹				Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2003-2004 ¹			
	Total	Inscrits au secondaire en 2001-2002			Total	Inscrits au secondaire en 2002-2003		
		Total	Même région	Même région		Total	Même région	Même région
	N	N	N	%	N	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	217	123	107	87,0	265	164	123	75,0
Masculin	125	84	72	85,7	161	116	81	69,8
Féminin	92	39	35	89,7	104	48	42	87,5
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 125	587	489	83,3	1 120	569	463	81,4
Masculin	651	350	284	81,1	588	329	271	82,4
Féminin	474	237	205	86,5	532	240	192	80,0
CS des Sommets	315	132	115	87,1	249	97	87	89,7
Masculin	188	101	86	85,1	144	60	52	86,7
Féminin	127	31	29	93,5	105	37	35	94,6
CS Eastern Townships²	214	103	50	48,5	168	70	42	60,0
Masculin	105	56	25	44,6	77	39	22	56,4
Féminin	109	47	25	53,2	91	31	20	64,5
Estrie³	1 871	945	761	80,5	1 802	900	715	79,4
Masculin	1 069	591	467	79,0	970	544	426	78,3
Féminin	802	354	294	83,1	832	356	289	81,2
Ensemble du Québec⁴	37 907	17 016	13 447	79,0	40 157	17 588	13 961	79,4
Masculin	21 488	10 356	7 929	76,6	22 716	10 609	8 175	77,1
Féminin	16 419	6 660	5 518	82,9	17 441	6 979	5 786	82,9

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

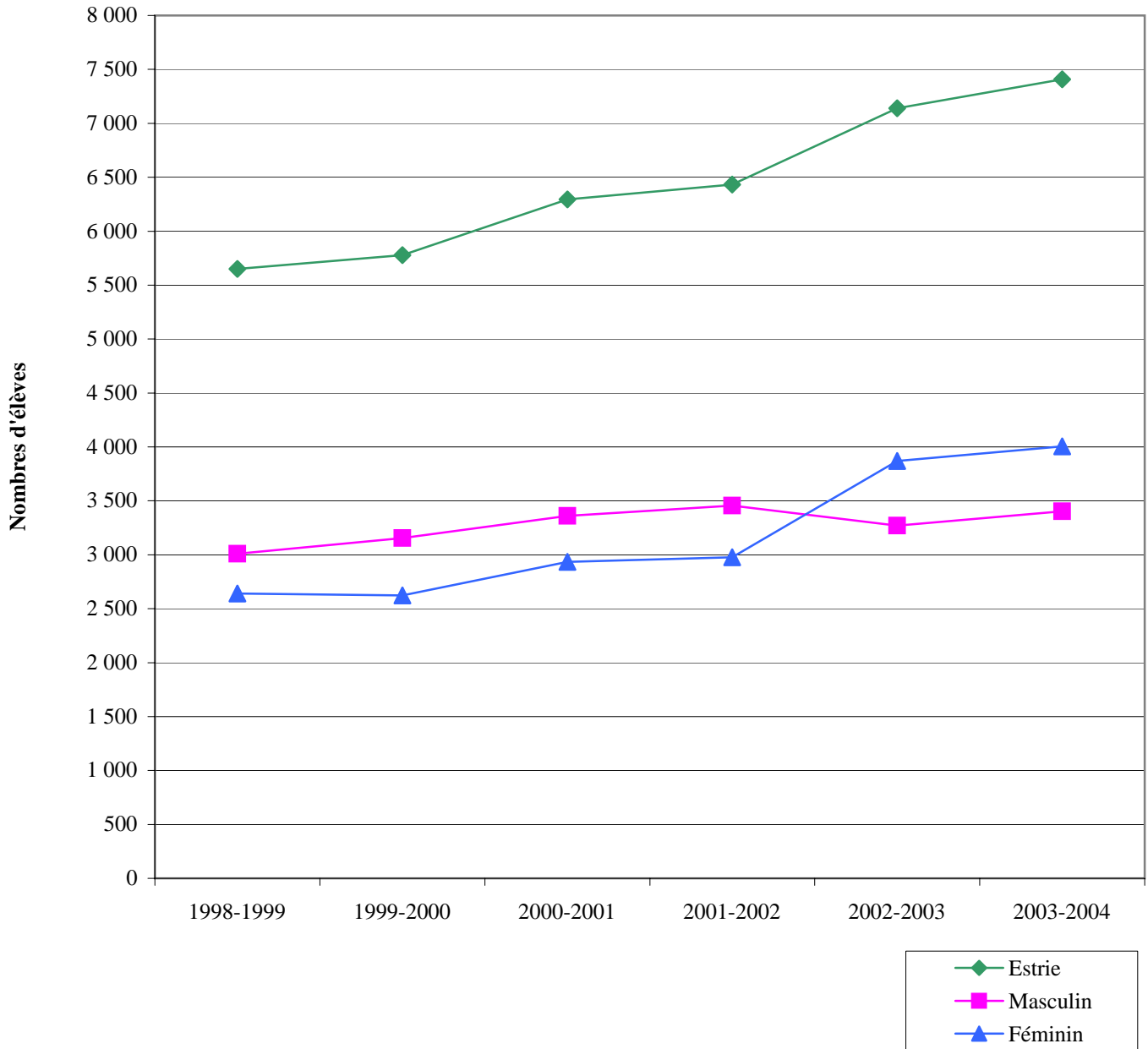
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS des Hauts-Cantons	561	547	517	539	542
Masculin	272	259	267	256	262
Féminin	289	288	250	283	280
CS de la Région-de-Sherbrooke	3 826	4 052	4 359	5 055	5 242
Masculin	2 174	2 281	2 456	2 221	2 315
Féminin	1 652	1 771	1 903	2 834	2 927
CS des Sommets	687	802	639	537	611
Masculin	364	402	308	267	283
Féminin	323	400	331	270	328
CS Eastern Townships²	687	893	917	1 008	1 014
Masculin	345	419	424	525	543
Féminin	360	474	493	483	471
Estrie³	5 779	6 294	6 432	7 139	7 409
Masculin	3 155	3 361	3 455	3 269	3 403
Féminin	2 624	2 933	2 977	3 870	4 006
Ensemble du Québec⁴	144 074	150 457	164 204	169 639	174 367
Masculin	73 871	77 206	82 448	86 008	89 497
Féminin	70 203	73 251	81 756	83 631	84 870

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

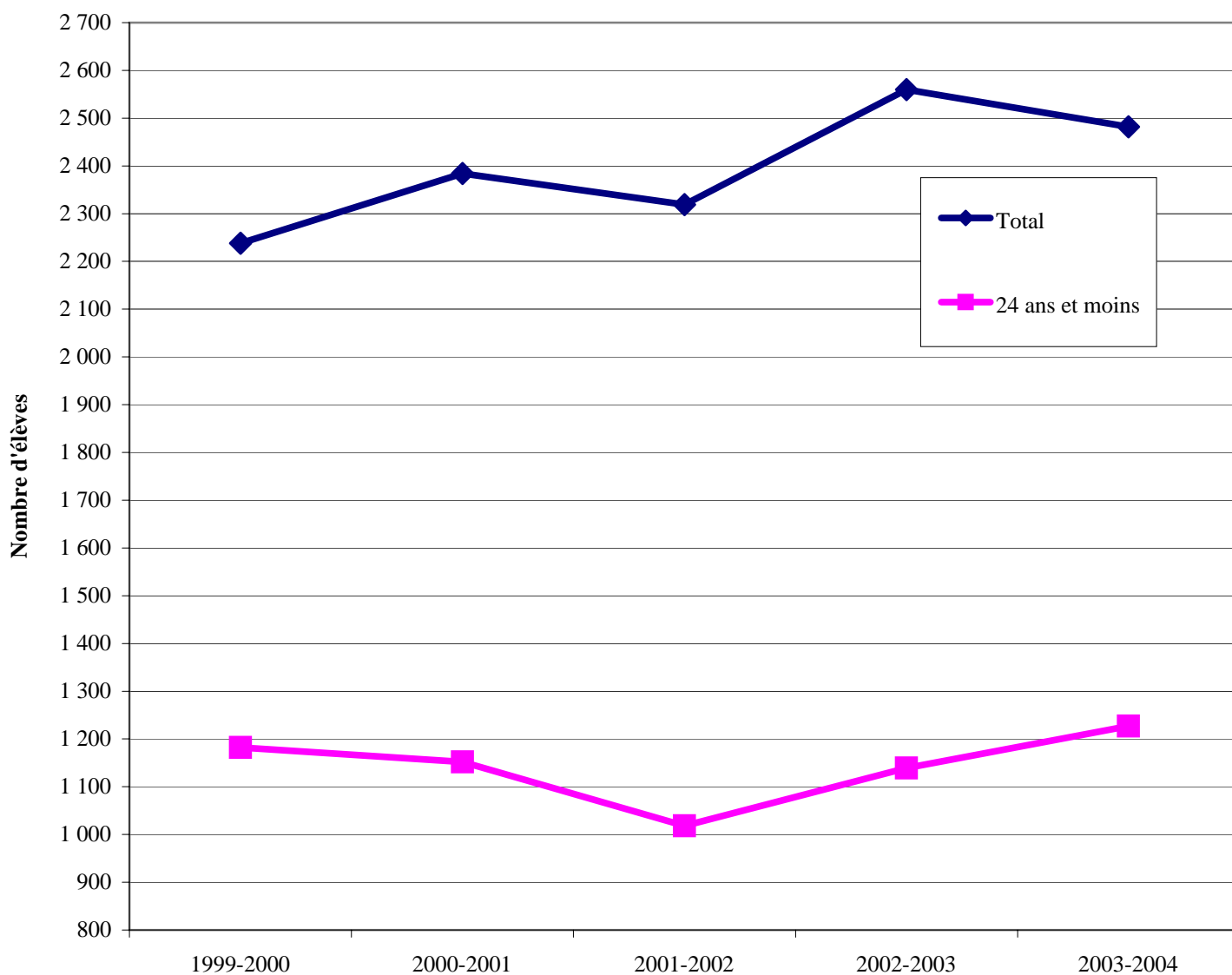
Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	215	131	60,9	218	138	63,3	200	142	71,0
Masculin	121	88	72,7	127	91	71,7	105	76	72,4
Féminin	94	43	45,7	91	47	51,6	95	66	69,5
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 423	545	38,3	1 695	644	38,0	1 639	686	41,9
Masculin	866	325	37,5	1 000	372	37,2	995	415	41,7
Féminin	557	220	39,5	695	272	39,1	644	271	42,1
CS des Sommets	286	146	51,0	220	120	54,5	244	141	57,8
Masculin	142	89	62,7	123	79	64,2	136	88	64,7
Féminin	144	57	39,6	97	41	42,3	108	53	49,1
CS Eastern Townships²	395	196	49,6	427	237	55,5	399	258	64,7
Masculin	182	109	59,9	205	133	64,9	190	137	72,1
Féminin	213	87	40,8	222	104	46,8	209	121	57,9
Estrie³	2 319	1 018	43,9	2 560	1 139	44,5	2 482	1 227	49,4
Masculin	1 311	611	46,6	1 455	675	46,4	1 426	716	50,2
Féminin	1 008	407	40,4	1 105	464	42,0	1 056	511	48,4
Ensemble du Québec⁴	65 972	33 789	51,2	66 782	33 202	49,7	68 056	34 157	50,2
Masculin	34 158	19 468	57,0	34 221	19 082	55,8	34 553	19 348	56,0
Féminin	31 814	14 321	45,0	32 561	14 120	43,4	33 503	14 809	44,2

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, dans un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit, au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit dans un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

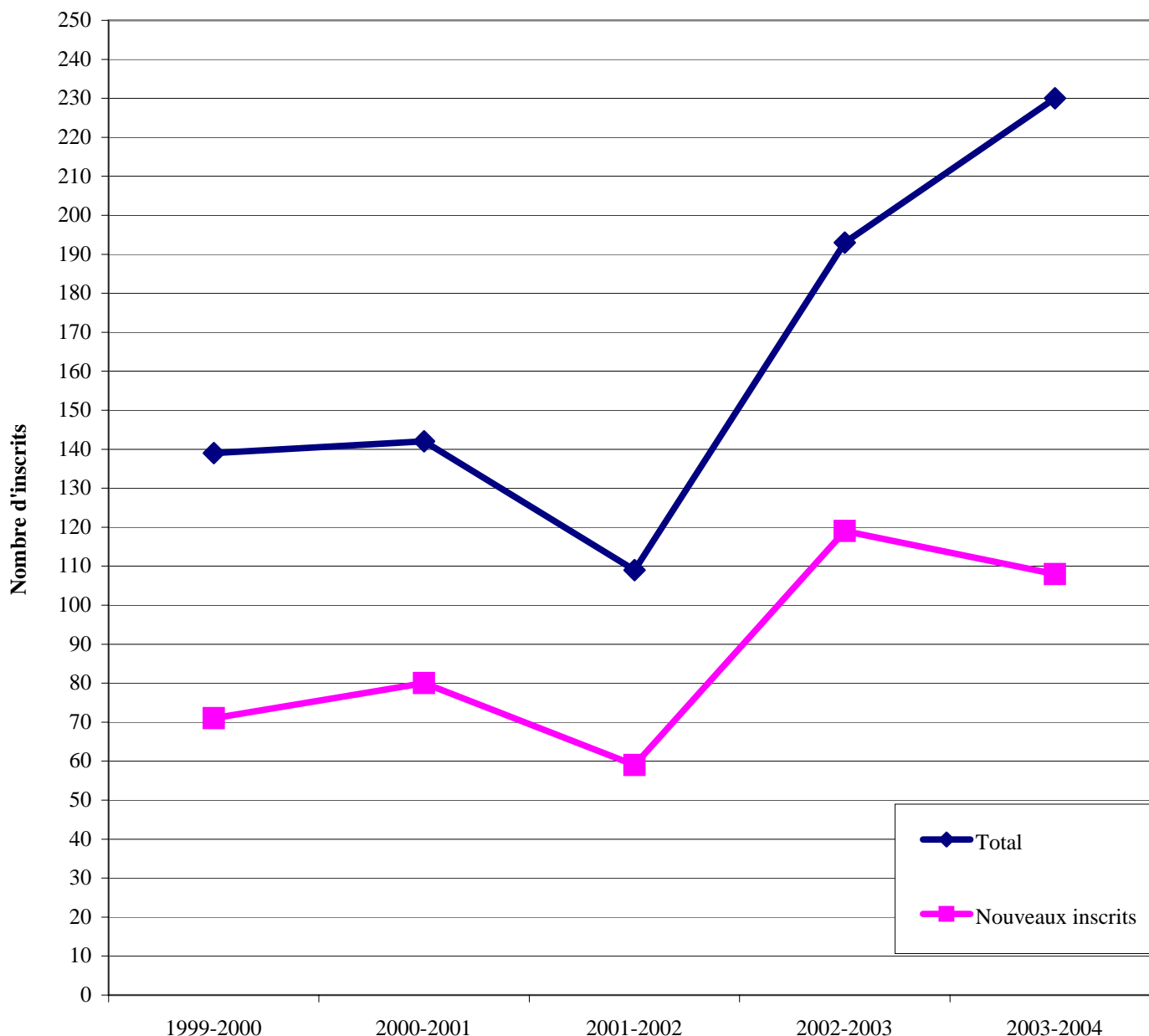
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	30	18	60,0	33	16	48,5	47	20	42,6
Masculin	12	6	50,0	13	6	46,2	26	16	61,5
Féminin	18	12	66,7	20	10	50,0	21	4	19,0
CS de la Région-de-Sherbrooke	78	40	51,3	159	102	64,2	178	84	47,2
Masculin	55	30	54,5	72	41	56,9	74	37	50,0
Féminin	23	10	43,5	87	61	70,1	104	47	45,2
CS des Sommets	0	0	0,0	**	**	100,0	5	**	**
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	**	**	**
Féminin	0	0	0,0	**	**	100,0	**	**	**
CS Eastern Townships³	**	**	**	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	**	**	**	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Estrie⁴	109	59	54,1	193	119	61,7	230	108	47,0
Masculin	68	37	54,4	85	47	55,3	102	54	52,9
Féminin	41	22	53,7	108	72	66,7	128	54	42,2
Ensemble du Québec⁵	13 645	7 380	54,1	13 877	7 177	51,7	14 610	7 817	53,5
Masculin	6 293	3 602	57,2	6 259	3 490	55,8	6 470	3 699	57,2
Féminin	7 352	3 778	51,4	7 618	3 687	48,4	8 140	4 118	50,6

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits une année en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant cette même année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
5. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie³, de 1999-2000 à 2003-2004



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de l'Estrie, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

CÉGEP DE SHERBROOKE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	877	851	885	711	829	886
Masculin	356	350	317	271	335	372
Féminin	521	501	568	440	494	514
TECHNIQUE	647	666	645	573	540	527
Masculin	296	318	276	252	241	231
Féminin	351	348	369	321	299	296
AUTRES²	8	43	92	146	142	161
Masculin	**	33	52	74	68	89
Féminin	**	10	40	72	74	72
TOTAL	1 532	1 560	1 622	1 430	1 511	1 574
Masculin	658	701	645	597	644	692
Féminin	874	859	977	833	867	882

CAMPUS DE LENNOXVILLE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	362	353	316	320	321	322
Masculin	157	146	131	144	132	146
Féminin	205	207	185	176	189	176
TECHNIQUE	69	57	50	32	38	24
Masculin	29	33	28	15	18	11
Féminin	40	24	22	17	20	13
AUTRES²	15	17	20	15	24	16
Masculin	**	**	12	10	15	8
Féminin	**	**	8	5	9	8
TOTAL	446	427	386	367	383	362
Masculin	198	192	171	169	165	165
Féminin	248	235	215	198	218	197

TOTAL SECTEUR PUBLIC	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	1 239	1 204	1 201	1 031	1 150	1 208
Masculin	513	496	448	415	467	518
Féminin	726	708	753	616	683	690
TECHNIQUE	716	723	695	605	578	551
Masculin	325	351	304	267	259	242
Féminin	391	372	391	338	319	309
AUTRES²	23	60	112	161	166	177
Masculin	18	46	64	84	83	97
Féminin	5	14	48	77	83	80
TOTAL	1 978	1 987	2 008	1 797	1 894	1 936
Masculin	856	893	816	766	809	857
Féminin	1 122	1 094	1 192	1 031	1 085	1 079

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS**SÉMINAIRE DE SHERBROOKE**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	88	92	84	90	75	73
Masculin	42	43	41	50	41	32
Féminin	46	49	43	40	34	41
TECHNIQUE	41	56	31	36	36	29
Masculin	10	24	8	**	**	7
Féminin	31	32	23	**	**	22
AUTRES²	0	**	**	0	0	0
Masculin	0	**	**	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0	0
TOTAL	129	149	116	126	111	102
Masculin	52	68	50	52	42	39
Féminin	77	81	66	74	69	63

TOTAL ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	88	92	84	90	75	73
Masculin	42	43	41	50	41	32
Féminin	46	49	43	40	34	41
TECHNIQUE	41	56	31	36	36	29
Masculin	10	24	8	**	**	7
Féminin	31	32	23	**	**	22
AUTRES²	0	**	**	0	0	0
Masculin	0	**	**	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0	0
TOTAL	129	149	116	126	111	102
Masculin	52	68	50	52	42	39
Féminin	77	81	66	74	69	63

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX**ESTRIE**

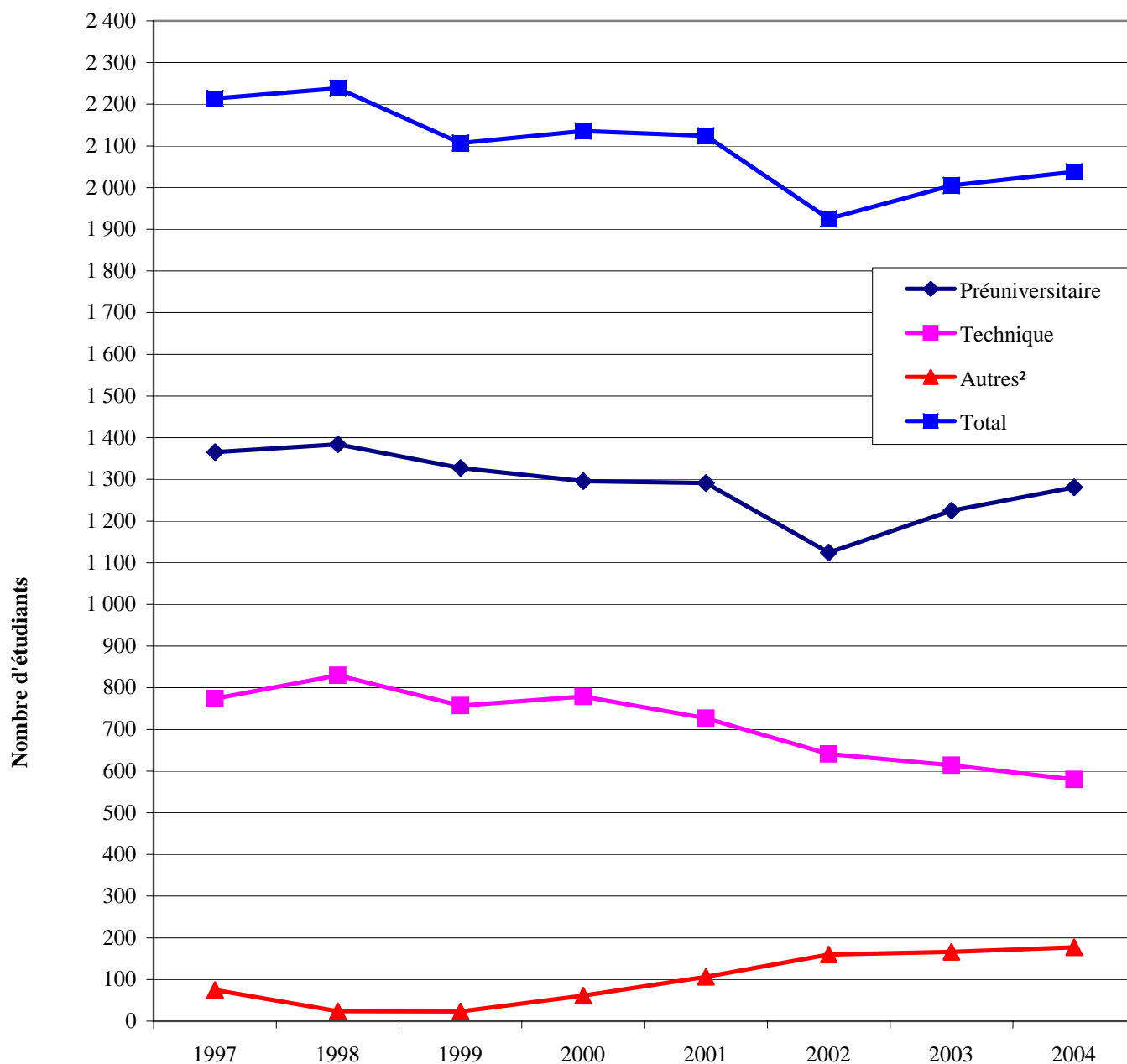
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	1 327	1 296	1 285	1 121	1 225	1 281
Masculin	555	539	489	465	508	550
Féminin	772	757	796	656	717	731
TECHNIQUE	757	779	726	641	614	580
Masculin	335	375	312	269	260	249
Féminin	422	404	414	372	354	331
AUTRES²	23	61	113	161	166	177
Masculin	18	47	65	84	83	97
Féminin	5	14	48	77	83	80
TOTAL	2 107	2 136	2 124	1 923	2 005	2 038
Masculin	908	961	866	818	851	896
Féminin	1 199	1 175	1 258	1 105	1 154	1 142

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le type de formation, de 1997 à 2004, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004

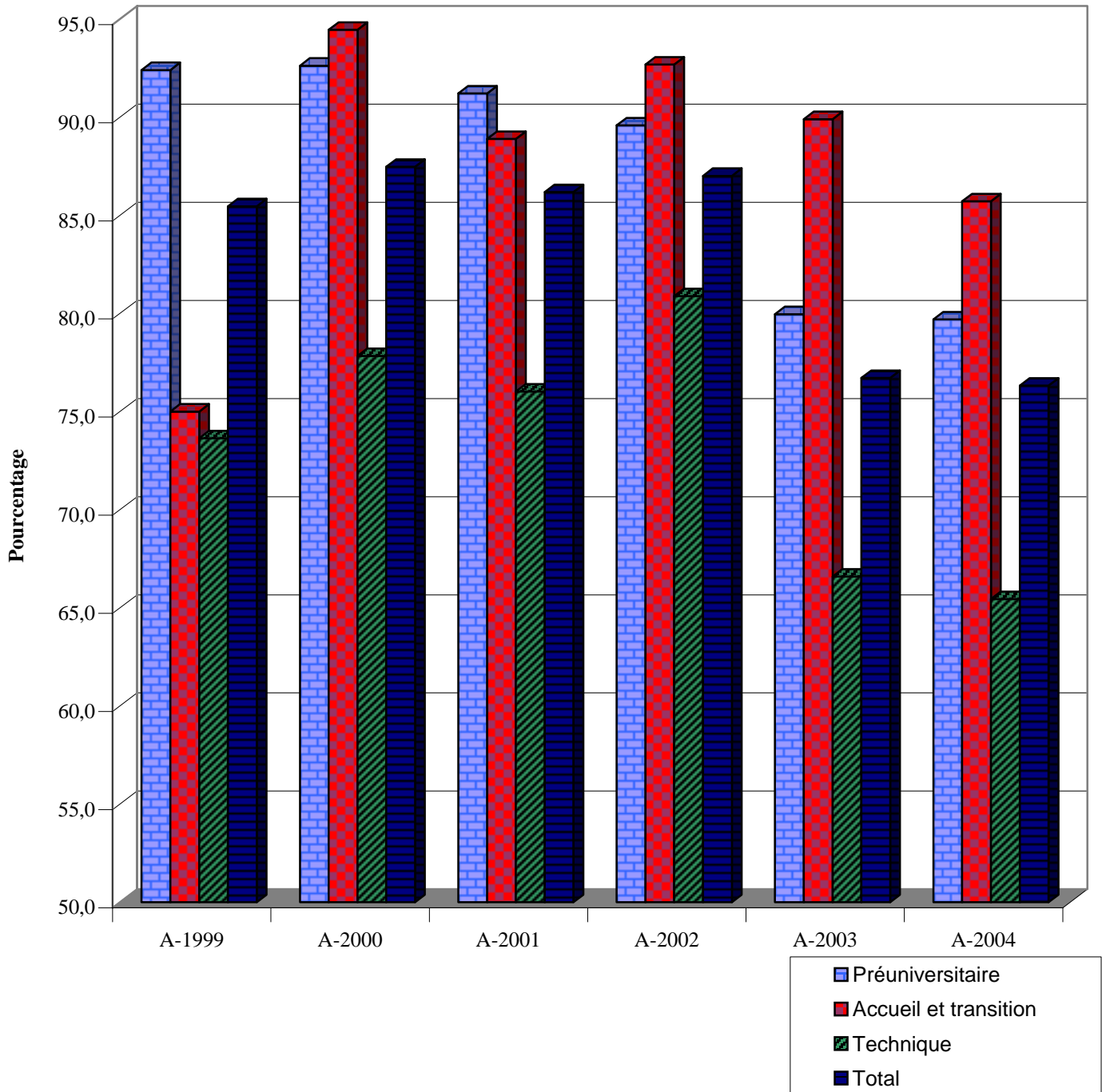
Type de formation	Automne 2001			Automne 2002			Automne 2003			Automne 2004		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	1137	919	80,8	973	771	79,2	1073	858	80,0	1133	903	79,7
Homme	413	329	79,7	399	319	79,9	434	340	78,3	470	373	79,4
Femme	724	590	81,5	574	452	78,7	639	518	81,1	663	530	79,9
ACCUEIL ET TRANSITION	71	56	78,9	92	77	83,7	99	89	89,9	98	84	85,7
Homme	38	31	81,6	49	44	89,8	48	42	87,5	54	45	83,3
Femme	33	25	75,8	43	33	76,7	51	47	92,2	44	39	88,6
TECHNIQUE	578	393	68,0	503	353	70,2	473	315	66,6	437	286	65,4
Homme	237	189	79,7	202	156	77,2	194	145	74,7	187	126	67,4
Femme	341	204	59,8	301	197	65,4	279	170	60,9	250	160	64,0
TOTAL	1786	1 368	76,6	1568	1 201	76,6	1645	1 262	76,7	1 668	1273	76,3
Homme	688	549	79,8	650	519	79,8	676	527	78,0	711	544	76,5
Femme	1098	819	74,6	918	682	74,3	969	735	75,9	957	729	76,2

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », SIPEEC été 2005.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

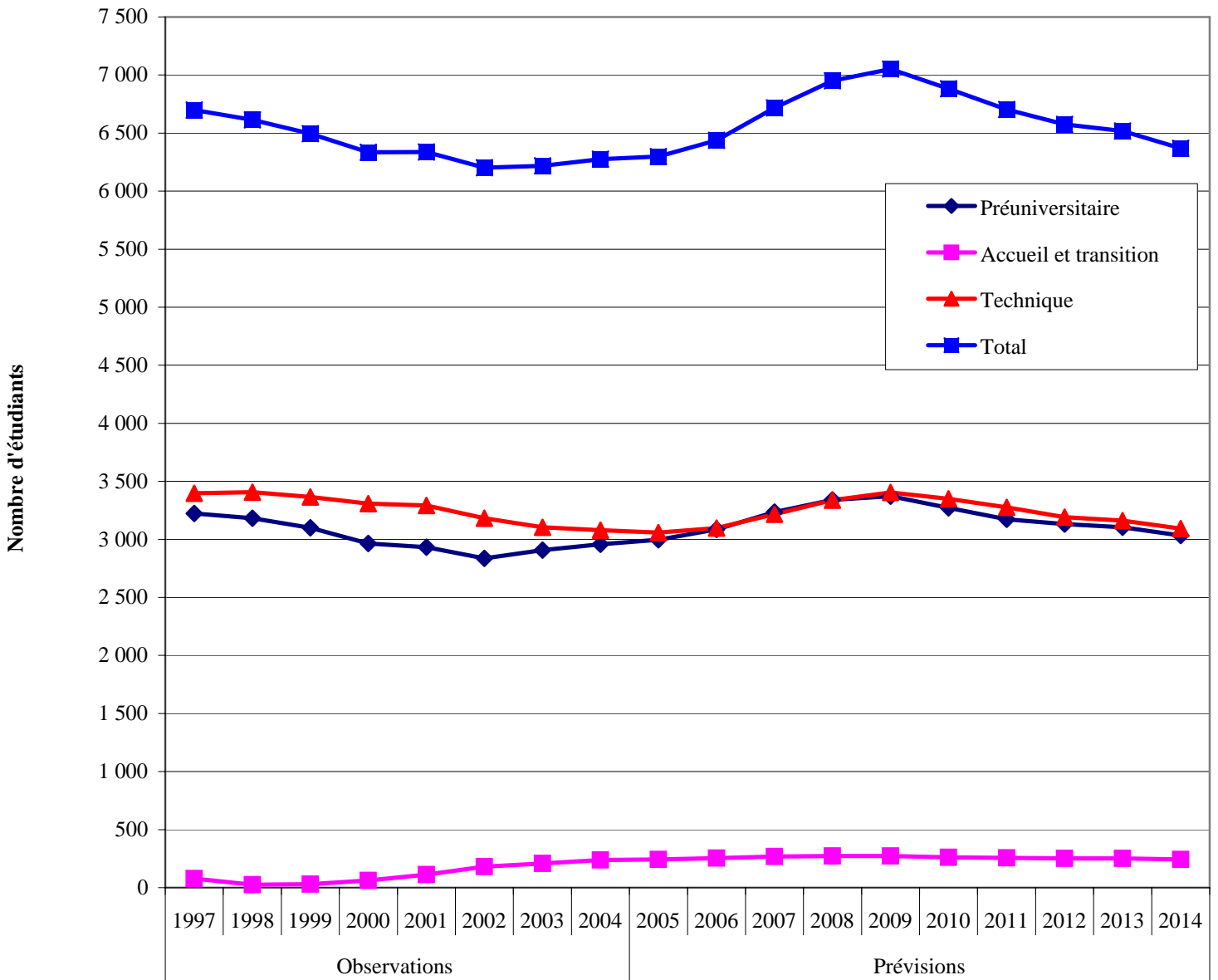
Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 2003 à 2014, session d'automne

	Observations		Prévisions						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2012	2014
PRÉUNIVERSITAIRE	2 907	2 958	2 997	3 087	3 234	3 341	3 271	3 132	3 033
TECHNIQUE	3 104	3 080	3 059	3 097	3 217	3 337	3 350	3 191	3 094
ACCUEIL ET TRANSITION	208	237	243	254	267	273	260	252	242
TOTAL	6 219	6 275	6 299	6 438	6 718	6 951	6 881	6 575	6 369
TAUX DE VARIATION (%)		0,9	0,4	2,2	4,3	3,5	-1,0	-4,4	-3,1

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MELS, DRSI, SIPEEC, juillet 2005 (SIGDEC filtré fixe, versions des 4 mars et 12 juillet 2005).

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 1997 à 2014, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 3.16

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région
de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe,
de 2000 à 2004, session d'automne

Université de Sherbrooke	2000	2001	2002	2003	2004
Baccalauréat	8 331	8 219	9 031	9 327	9 639
Masculin	3 760	3 696	4 089	4 208	4 312
Féminin	4 571	4 523	4 942	5 119	5 327
Maîtrise	2 376	2 389	2 341	2 603	2 962
Masculin	1 215	1 226	1 212	1 307	1 522
Féminin	1 161	1 163	1 129	1 296	1 440
Doctorat	487	483	536	635	734
Masculin	304	307	335	393	439
Féminin	183	176	201	242	295
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	2 196	2 297	2 345	2 510	2 085
Masculin	966	1 053	1 088	1 143	938
Féminin	1 230	1 244	1 257	1 367	1 147
Certificat et diplôme de 2^e cycle	1 336	1 606	2 037	2 397	2 595
Masculin	558	577	748	933	978
Féminin	778	1 029	1 289	1 464	1 617
Certificat et diplôme de 3^e cycle	27	89	94	118	111
Masculin	10	33	37	40	42
Féminin	17	56	57	78	69
Autres programmes	1 573	1 616	1 602	1 293	1 491
Masculin	692	714	636	511	620
Féminin	881	902	966	782	871
Total	16 326	16 699	17 986	18 883	19 617
Masculin	7 505	7 606	8 145	8 535	8 851
Féminin	8 821	9 093	9 841	10 348	10 766

Université Bishop's	2000	2001	2002	2003	2004
Baccalauréat	1 908	1 903	1 953	2 213	2 255
Masculin	842	863	904	991	1 035
Féminin	1 066	1 040	1 049	1 222	1 220
Maîtrise	10	20	10	12	16
Masculin	**	7	**	**	**
Féminin	**	13	**	**	**
Doctorat	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	130	103	101	107	93
Masculin	27	25	17	13	15
Féminin	103	78	84	94	78
Certificat et diplôme de 2^e cycle	**	**	0	0	**
Masculin	0	0	0	0	**
Féminin	**	**	0	0	**
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Autres programmes	376	407	405	380	447
Masculin	155	155	142	129	166
Féminin	221	252	263	251	281
Total	2 425	2 436	2 469	2 712	2 812
Masculin	1 028	1 050	1 066	1 134	1 220
Féminin	1 397	1 386	1 403	1 578	1 592

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

Sources : Avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); À partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

TABLEAU 3.16 (Suite)

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région
de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe,
de 2000 à 2004, session d'automne

Total Estrie	2000	2001	2002	2003	2004
Baccalauréat	10 239	10 122	10 984	11 540	11 894
Masculin	4 602	4 559	4 993	5 199	5 347
Féminin	5 637	5 563	5 991	6 341	6 547
Maîtrise	2 386	2 409	2 351	2 615	2 978
Masculin	1 219	1 233	1 215	1 308	1 525
Féminin	1 167	1 176	1 136	1 307	1 453
Doctorat	487	483	536	635	734
Masculin	304	307	335	393	439
Féminin	183	176	201	242	295
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	2 326	2 400	2 446	2 617	2 178
Masculin	993	1 078	1 105	1 156	953
Féminin	1 333	1 322	1 341	1 461	1 225
Certificat et diplôme de 2^e cycle	1 337	1 609	2 037	2 397	2 596
Masculin	558	577	748	933	979
Féminin	779	1 032	1 289	1 464	1 617
Certificat et diplôme de 3^e cycle	27	89	94	118	111
Masculin	10	33	37	40	42
Féminin	17	56	57	78	69
Autres programmes	1 949	2 023	2 007	1 673	1 938
Masculin	847	869	778	640	786
Féminin	1 102	1 154	1 229	1 033	1 152
Total	18 751	19 135	20 455	21 595	22 429
Masculin	8 533	8 656	9 211	9 669	10 071
Féminin	10 218	10 479	11 244	11 926	12 358

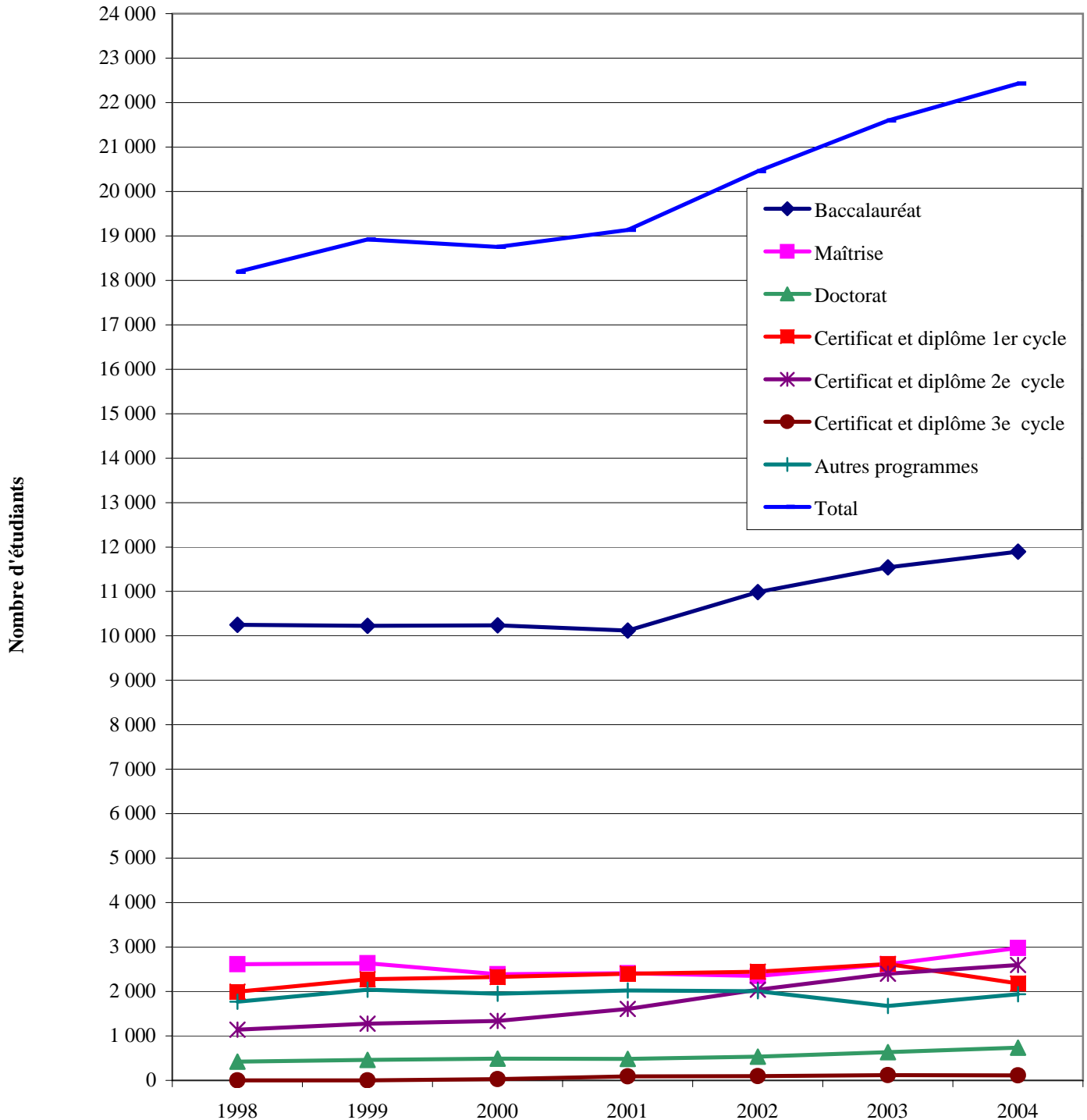
Sources : Avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); À partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

Évolution de l'effectif étudiant (médecins résidents) des universités
pour la région de l'Estrie, selon l'université,
le type de sanction et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

Université de Sherbrooke	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Certificat et diplôme 2^e cycle	346	352	349	353	387
Masculin	135	137	142	149	159
Féminin	211	215	207	204	228

Sources : Avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); À partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

Évolution de l'effectif étudiant des universités
de la région de l'Estrie,
selon le type de sanction, de 1998 à 2004, session d'automne



Sources : Avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); À partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe¹, de 2002-2003 à 2004-2005

	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
		N	%		N	%		N	%
CS des Hauts-Cantons									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	97	68	70,0	103	76	74,0	109	77	71,0
SECONDAIRE	24	5	21,0	29	9	31,0	32	10	31,0
TOTAL	121	73	60,0	132	85	64,0	141	87	62,0
CS de la Région-de-Sherbrooke									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	233	93	40,0	260	81	31,0	297	107	36,0
SECONDAIRE	170	27	16,0	186	34	18,0	184	32	17,0
TOTAL	403	120	30,0	446	115	26,0	481	139	29,0
CS des Sommets									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	96	37	39,0	89	32	36,0	87	26	30,0
SECONDAIRE	34	10	29,0	39	14	36,0	51	13	25,0
TOTAL	130	47	36,0	128	46	36,0	138	39	28,0
CS Eastern Townships²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	90	83	92,0	86	84	98,0	94	93	99,0
SECONDAIRE	35	11	31,0	39	13	33,0	48	17	35,0
TOTAL	125	94	75,0	125	97	78,0	142	110	77,0
Estrie³									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	516	281	54,0	538	273	51,0	587	303	52,0
Masculin	341	185	54,0	360	185	51,0	400	201	50,0
Féminin	175	96	55,0	178	88	49,0	187	102	55,0
SECONDAIRE	263	53	20,0	293	70	24,0	315	72	23,0
Masculin	161	30	19,0	176	41	23,0	189	44	23,0
Féminin	102	23	23,0	117	29	25,0	126	28	22,0
TOTAL	779	334	43,0	831	343	41,0	902	375	42,0
Masculin	502	215	43,0	536	226	42,0	589	245	42,0
Féminin	277	119	43,0	295	117	40,0	313	130	42,0
Ensemble du Québec⁴									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	11 604	5 084	44,0	12 488	5 668	45,0	13 336	6 089	46,0
Masculin	7 881	3 317	42,0	8 576	3 789	44,0	9 213	4 133	45,0
Féminin	3 723	1 767	47,0	3 912	1 879	48,0	4 123	1 956	47,0
SECONDAIRE	6 394	1 597	25,0	6 942	1 777	26,0	7 538	1 996	26,0
Masculin	3 869	949	25,0	4 319	1 094	25,0	4 784	1 243	26,0
Féminin	2 525	648	26,0	2 623	683	26,0	2 754	753	27,0
TOTAL	17 998	6 681	37,0	19 430	7 445	38,0	20 874	8 085	39,0
Masculin	11 750	4 266	36,0	12 895	4 883	38,0	13 997	5 376	38,0
Féminin	6 248	2 415	39,0	6 535	2 562	39,0	6 877	2 709	39,0

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard¹, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

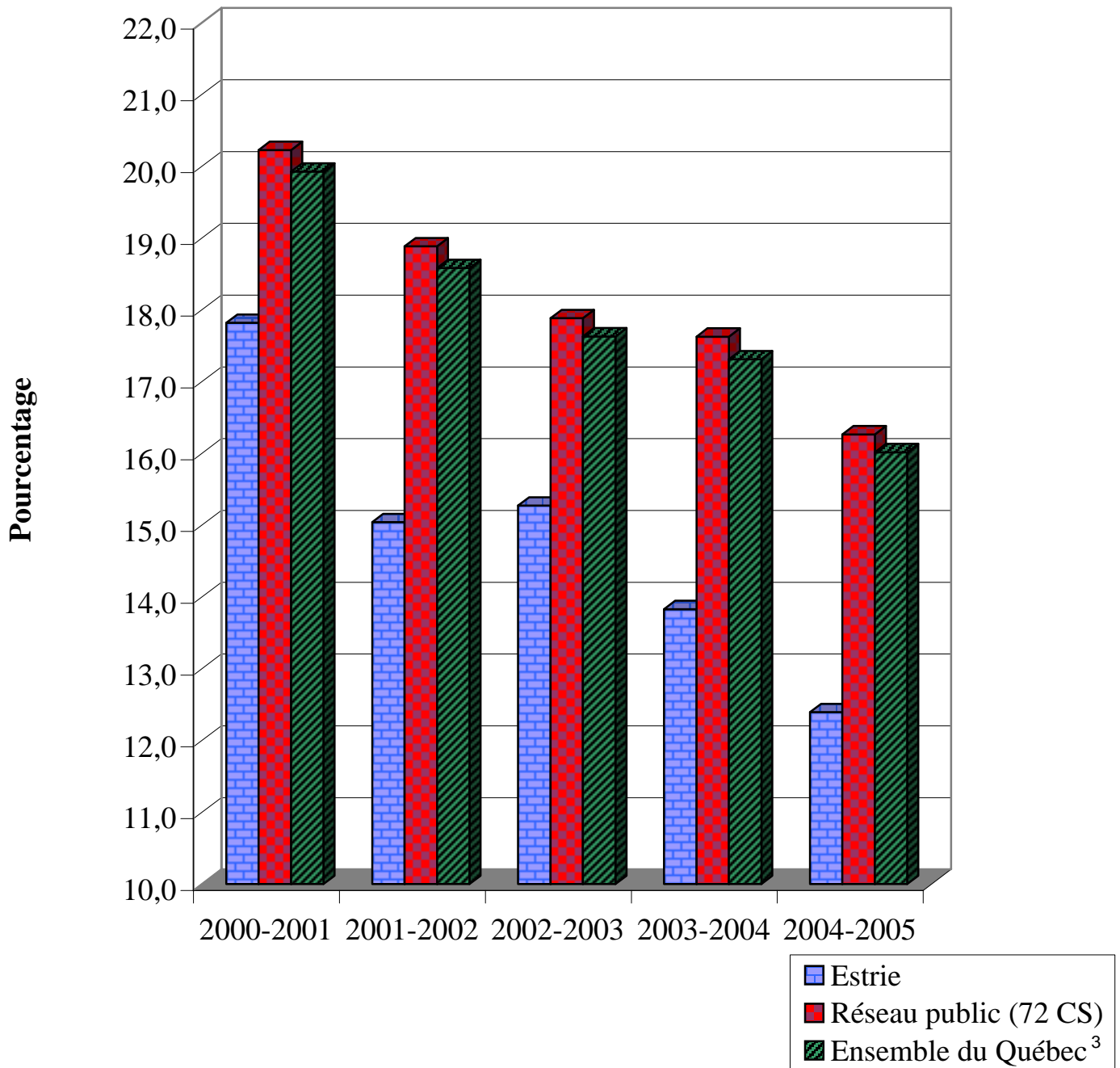
	Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003				Élèves au primaire en 2002-2003 qui passent au secondaire en 2003-2004				Élèves au primaire en 2003-2004 qui passent au secondaire en 2004-2005			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	697	533	164	23,5	669	529	140	20,9	677	543	134	19,8
Masculin	351	250	101	28,8	359	277	82	22,8	360	277	83	23,1
Féminin	346	283	63	18,2	310	252	58	18,7	317	266	51	16,1
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 847	1 651	196	10,6	1 886	1 679	207	11,0	1 841	1 675	166	9,0
Masculin	944	842	102	10,8	950	833	117	12,3	923	817	106	11,5
Féminin	903	809	94	10,4	936	846	90	9,6	918	858	60	6,5
CS des Sommets	870	750	120	13,8	943	826	117	12,4	953	859	94	9,9
Masculin	423	344	79	18,7	473	401	72	15,2	479	416	63	13,2
Féminin	447	406	41	9,2	470	425	45	9,6	474	443	31	6,5
CS Eastern Townships²	593	461	132	22,3	580	480	100	17,2	603	492	111	18,4
Masculin	321	244	77	24,0	307	244	63	20,5	296	229	67	22,6
Féminin	272	217	55	20,2	273	236	37	13,6	307	263	44	14,3
Estrie³	4 007	3 395	612	15,3	4 078	3 514	564	13,8	4 074	3 569	505	12,4
Masculin	2 039	1 680	359	17,6	2 089	1 755	334	16,0	2 058	1 739	319	15,5
Féminin	1 968	1 715	253	12,9	1 989	1 759	230	11,6	2 016	1 830	186	9,2
Réseau public (72 CS)	90 811	74 570	16 241	17,9	92 459	76 162	16 297	17,6	92 172	77 180	14 992	16,3
Masculin	46 565	36 614	9 951	21,4	47 409	37 460	9 949	21,0	47 346	38 259	9 087	19,2
Féminin	44 246	37 956	6 290	14,2	45 050	38 702	6 348	14,1	44 826	38 921	5 905	13,2
Ensemble du Québec⁴	95 891	78 986	16 905	17,6	97 652	80 748	16 904	17,3	97 275	81 696	15 579	16,0
Masculin	48 976	38 603	10 373	21,2	49 872	39 544	10 328	20,7	49 797	40 348	9 449	19,0
Féminin	95 891	78 986	16 905	17,6	47 780	41 204	6 576	13,8	47 478	41 348	6 130	12,9

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie¹, qui passent au secondaire avec retard², de 2000-2001 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

2. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2002-2003 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2003-2004 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	564	384	180	31,9	513	353	160	31,2	546	374	172	31,5
Masculin	267	157	110	41,2	268	148	120	44,8	269	149	120	44,6
Féminin	297	227	70	23,6	245	205	40	16,3	277	225	52	18,8
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 250	803	447	35,8	1 229	795	434	35,3	1 203	824	379	31,5
Masculin	646	366	280	43,3	612	331	281	45,9	615	376	239	38,9
Féminin	604	437	167	27,6	617	464	153	24,8	588	448	140	23,8
CS des Sommets	647	420	227	35,1	651	458	193	29,6	601	378	223	37,1
Masculin	356	204	152	42,7	318	193	125	39,3	304	171	133	43,8
Féminin	291	216	75	25,8	333	265	68	20,4	297	207	90	30,3
CS Eastern Townships²	401	246	155	38,7	426	271	155	36,4	412	245	167	40,5
Masculin	200	112	88	44,0	186	102	84	45,2	209	107	102	48,8
Féminin	201	134	67	33,3	240	169	71	29,6	203	138	65	32,0
Estrie³	2 862	1 853	1 009	35,3	2 819	1 877	942	33,4	2 762	1 821	941	34,1
Masculin	1 469	839	630	42,9	1 384	774	610	44,1	1 397	803	594	42,5
Féminin	1 393	1 014	379	27,2	1 435	1 103	332	23,1	1 365	1 018	347	25,4
Réseau public (72 CS)	62 286	44 986	17 300	27,8	59 803	42 974	16 829	28,1	60 080	43 213	16 867	28,1
Masculin	30 901	20 008	10 893	35,3	29 424	18 845	10 579	36,0	30 021	19 382	10 639	35,4
Féminin	31 385	24 978	6 407	20,4	30 379	24 129	6 250	20,6	30 059	23 831	6 228	20,7
Ensemble du Québec⁴	75 428	56 559	18 869	25,0	72 730	54 543	18 187	25,0	73 989	55 553	18 436	24,9
Masculin	37 067	25 327	11 740	31,7	35 402	24 134	11 268	31,8	36 621	25 113	11 508	31,4
Féminin	38 361	31 232	7 129	18,6	37 328	30 409	6 919	18,5	37 368	30 440	6 928	18,5

1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

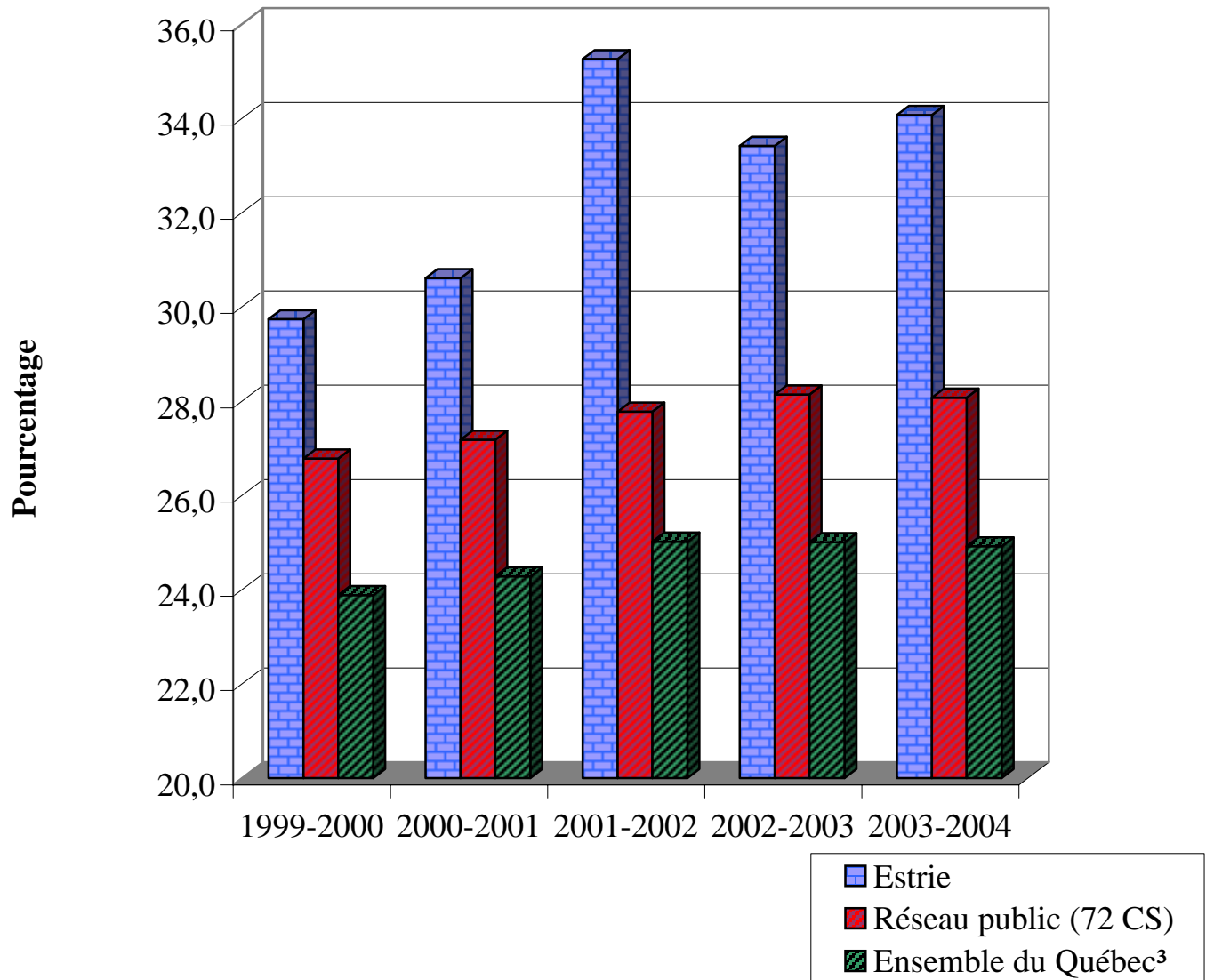
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :
 - a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.
Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;
 - b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

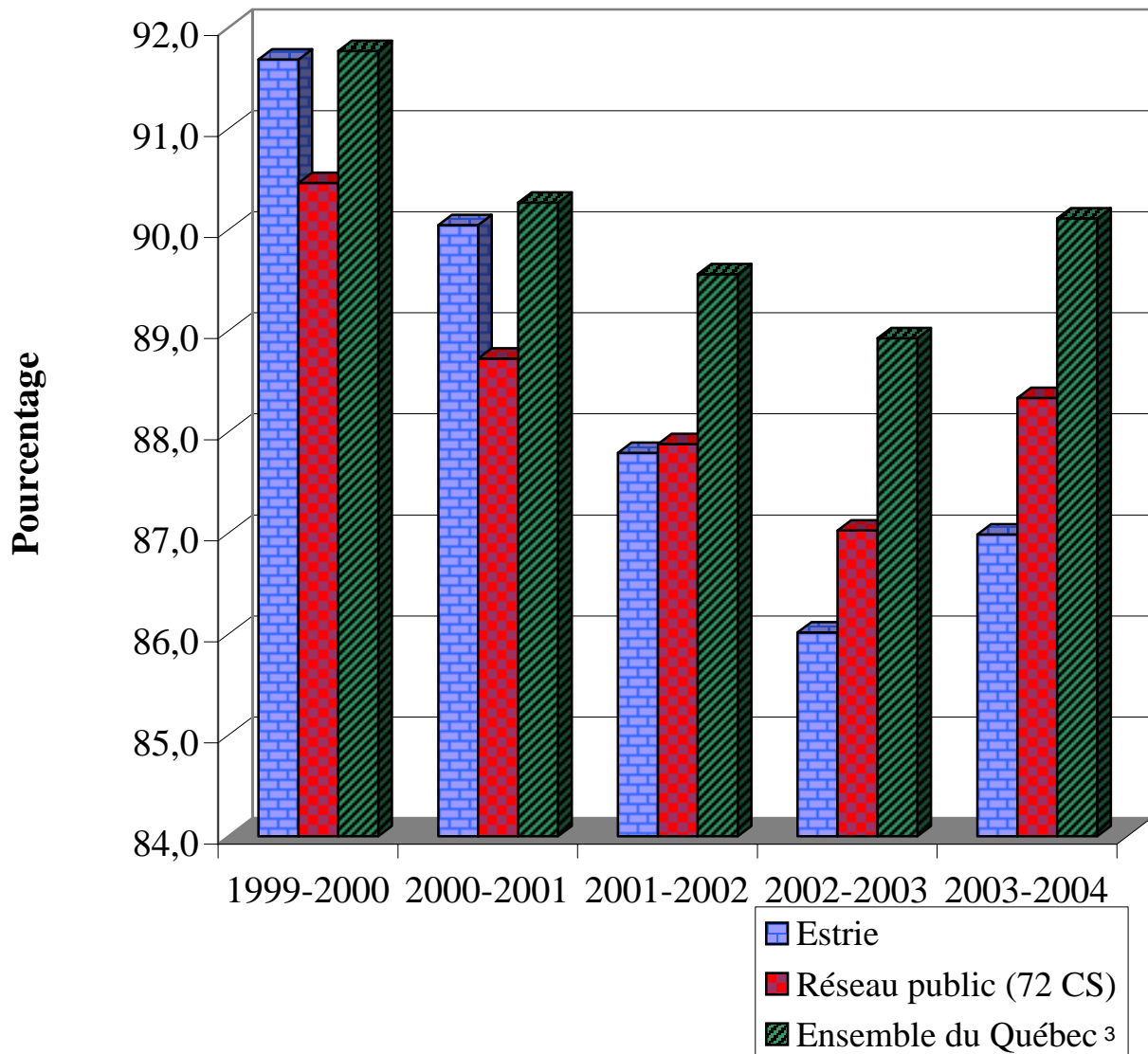
	Ensemble des épreuves 2001-2002			Ensemble des épreuves 2002-2003			Ensemble des épreuves 2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	2 728	2 478	90,8	2 601	2 337	89,9	2 594	2 299	88,6
Masculin	1 206	1 100	91,2	1 092	980	89,7	1 173	1 034	88,2
Féminin	1 522	1 378	90,5	1 509	1 357	89,9	1 421	1 265	89,0
CS de la Région-de-Sherbrooke	6 165	5 278	85,6	5 536	4 684	84,6	5 314	4 541	85,5
Masculin	2 891	2 413	83,5	2 646	2 179	82,4	2 594	2 198	84,7
Féminin	3 274	2 865	87,5	2 890	2 505	86,7	2 720	2 343	86,1
CS des Sommets	3 035	2 811	92,6	3 072	2 760	89,8	3 010	2 778	92,3
Masculin	1 454	1 332	91,6	1 455	1 280	88,0	1 451	1 330	91,7
Féminin	1 581	1 479	93,5	1 617	1 480	91,5	1 559	1 448	92,9
CS Eastern Townships²	1 794	1 480	82,5	1 863	1 463	78,5	1 861	1 498	80,5
Masculin	771	628	81,5	849	647	76,2	866	677	78,2
Féminin	1 023	852	83,3	1 014	816	80,5	995	821	82,5
Estrie³	13 722	12 047	87,8	13 072	11 244	86,0	12 779	11 116	87,0
Masculin	6 322	5 473	86,6	6 042	5 086	84,2	6 084	5 239	86,1
Féminin	7 400	6 574	88,8	7 030	6 158	87,6	6 695	5 877	87,8
Réseau public (72 CS)	325 403	285 961	87,9	322 373	280 544	87,0	317 261	280 253	88,3
Masculin	153 281	132 742	86,6	152 766	131 131	85,8	150 560	131 607	87,4
Féminin	172 122	153 219	89,0	169 607	149 413	88,1	166 701	148 646	89,2
Ensemble du Québec⁴	398 573	356 961	89,6	397 338	353 337	88,9	395 162	356 091	90,1
Masculin	187 579	165 871	88,4	187 950	165 190	87,9	186 834	166 855	89,3
Féminin	210 994	191 090	90,6	209 388	188 147	89,9	208 328	189 236	90,8

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, pour la région dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

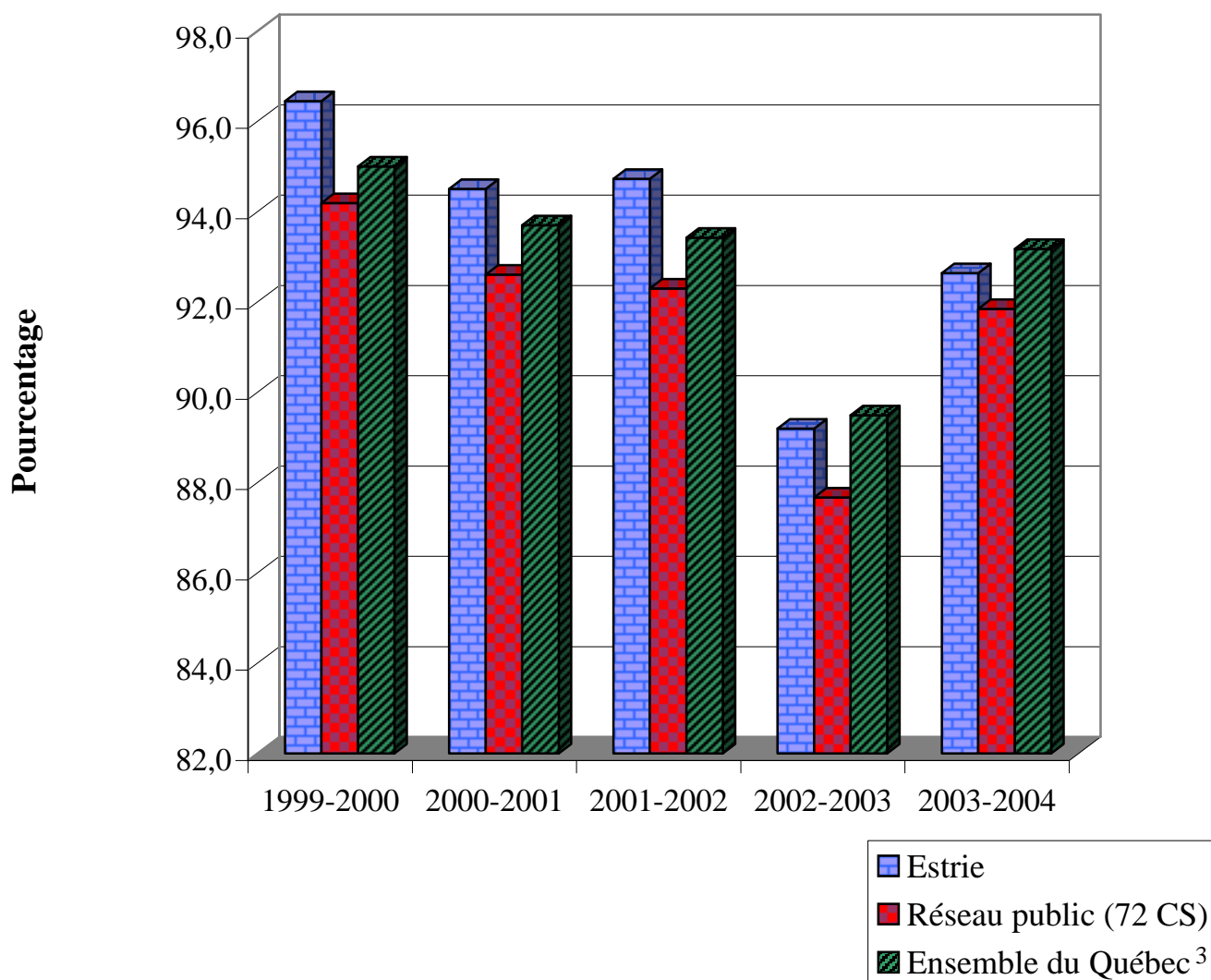
	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	434	409	94,2	396	352	88,9	414	383	92,5
Masculin	176	162	92,0	170	147	86,5	157	142	90,4
Féminin	258	247	95,7	226	205	90,7	257	241	93,8
CS de la Région-de-Sherbrooke	914	857	93,8	901	793	88,0	967	894	92,5
Masculin	414	378	91,3	388	324	83,5	460	405	88,0
Féminin	500	479	95,8	513	469	91,4	507	489	96,4
CS des Sommets	454	441	97,1	508	465	91,5	507	472	93,1
Masculin	215	207	96,3	231	199	86,1	237	215	90,7
Féminin	239	234	97,9	277	266	96,0	270	257	95,2
CS Eastern Townships²	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Estrie³	1 802	1 707	94,7	1 805	1 610	89,2	1 888	1 749	92,6
Masculin	805	747	92,8	789	670	84,9	854	762	89,2
Féminin	997	960	96,3	1 016	940	92,5	1 034	987	95,5
Réseau public (72 CS)	45 168	41 688	92,3	45 216	39 641	87,7	44 429	40 806	91,8
Masculin	20 289	17 968	88,6	20 389	16 872	82,8	20 273	17 888	88,2
Féminin	24 879	23 720	95,3	24 827	22 769	91,7	24 156	22 918	94,9
Ensemble du Québec⁴	55 840	52 167	93,4	55 914	50 037	89,5	55 585	51 792	93,2
Masculin	25 195	22 740	90,3	25 279	21 576	85,4	25 458	22 958	90,2
Féminin	30 645	29 427	96,0	30 635	28 461	92,9	30 127	28 834	95,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

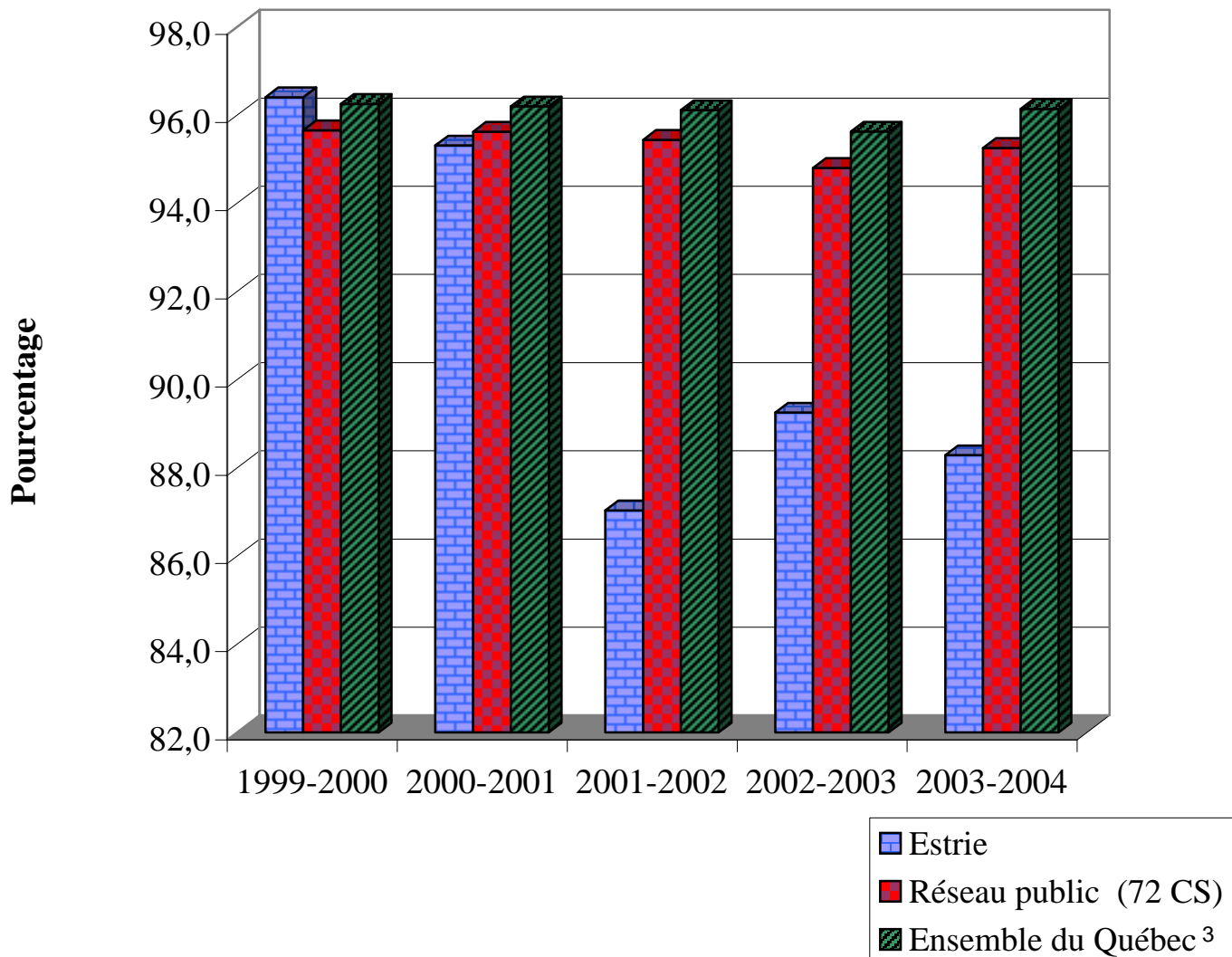
	Épreuve d'anglais, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de la Région-de-Sherbrooke	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS des Sommets	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS Eastern Townships²	324	282	87,0	335	299	89,3	333	294	88,3
Masculin	153	130	85,0	128	109	85,2	156	132	84,6
Féminin	171	152	88,9	207	190	91,8	177	162	91,5
Estrie³	324	282	87,0	335	299	89,3	333	294	88,3
Masculin	153	130	85,0	128	109	85,2	156	132	84,6
Féminin	171	152	88,9	207	190	91,8	177	162	91,5
Réseau public (72 CS)	6 754	6 446	95,4	6 679	6 332	94,8	6 828	6 504	95,3
Masculin	3 375	3 155	93,5	3 192	2 962	92,8	3 300	3 076	93,2
Féminin	3 379	3 291	97,4	3 487	3 370	96,6	3 528	3 428	97,2
Ensemble du Québec⁴	8 391	8 065	96,1	8 396	8 029	95,6	8 712	8 376	96,1
Masculin	4 151	3 921	94,5	3 994	3 750	93,9	4 167	3 934	94,4
Féminin	4 240	4 144	97,7	4 402	4 279	97,2	4 545	4 442	97,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
 après trois années, des nouveaux inscrits² de 1999-2000 à 2001-2002
 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires
 de la région de l'Estrie, selon le sexe

Nouveaux inscrits dans un programme en formation professionnelle												
en 1999-2000 ¹					en 2000-2001 ¹				en 2001-2002 ¹			
Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			
	Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total	
N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%	
CS des Hauts-Cantons	225	169	5	77,3	183	151	**	**	178	132	**	**
Masculin	82	60	**	**	90	75	**	**	87	72	**	**
Féminin	143	109	**	**	93	76	**	**	91	60	**	**
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 144	850	20	76,0	1 013	766	12	76,8	1 045	786	13	76,5
Masculin	597	433	8	73,9	512	390	**	**	531	406	**	**
Féminin	547	417	12	78,4	501	376	**	**	514	380	**	**
CS des Sommets	384	285	8	76,3	274	213	5	79,6	316	245	**	**
Masculin	269	215	**	**	201	163	**	**	221	171	**	**
Féminin	115	70	**	**	73	50	**	**	95	74	**	**
CS Eastern Townships³	246	147	13	65,0	251	175	**	**	182	138	**	**
Masculin	121	69	**	**	132	82	**	**	83	60	**	**
Féminin	125	78	**	**	119	93	0	**	99	78	0	**
Estrie⁴	1 999	1 451	46	74,9	1 721	1 305	24	77,2	1 721	1 301	19	76,7
Masculin	1 069	777	13	73,9	935	710	10	77,0	922	709	8	77,8
Féminin	930	674	33	76,0	786	595	14	77,5	799	592	11	75,5
Ensemble du Québec⁵	39 753	27 842	1 456	73,7	36 658	26 259	653	73,4	38 545	28 780	542	76,1
Masculin	21 441	15 182	621	73,7	19 988	14 320	313	73,2	21 813	16 187	296	75,6
Féminin	18 312	12 660	835	73,7	16 670	11 939	340	73,7	16 732	12 593	246	76,7

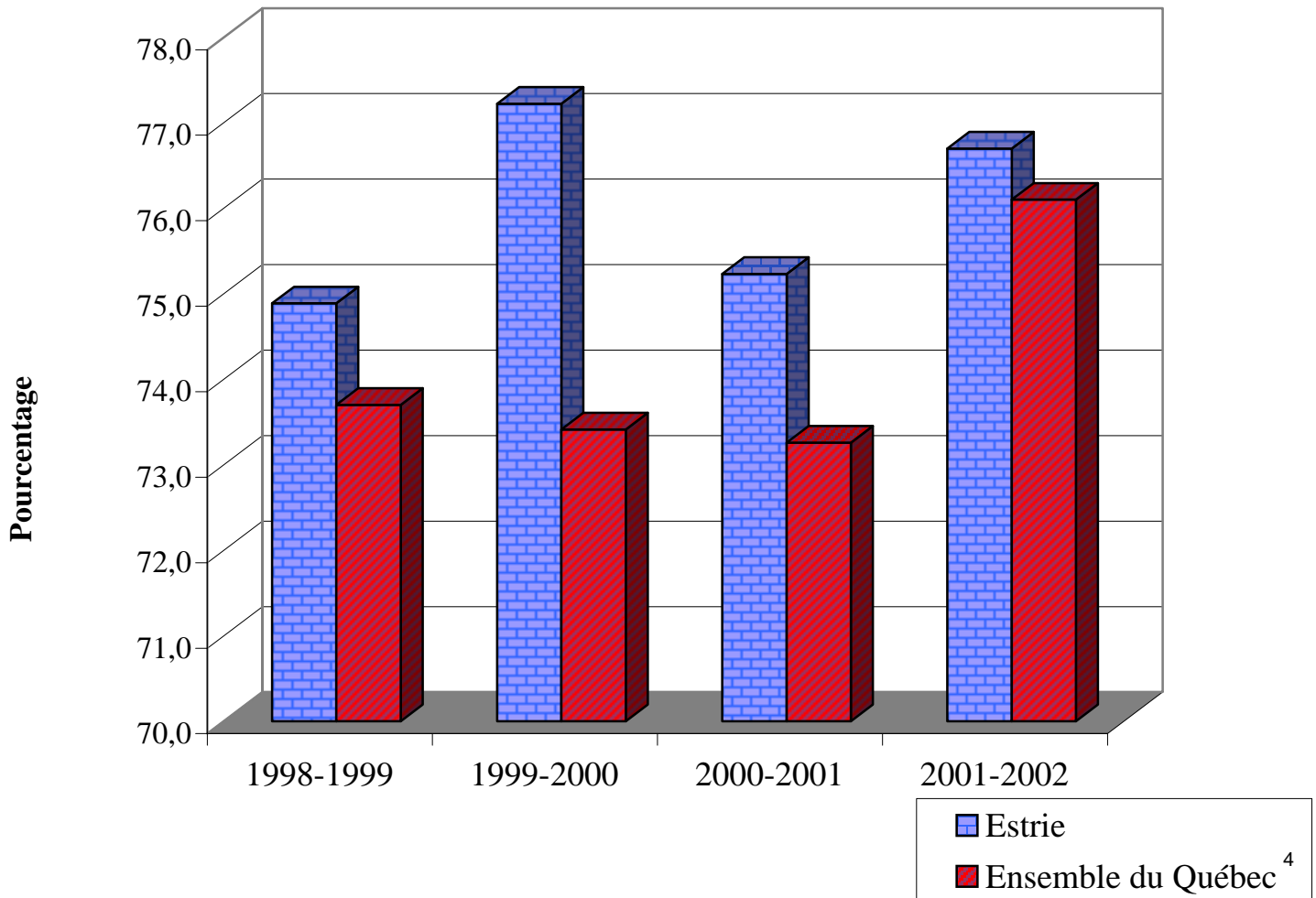
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
5. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1998-1999 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie³



1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000-2001, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de l'Estrie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1998	Préuniversitaire	Total	1 384	354,6	63,3	1,0	3,1
		Masculin	518	24,0	51,4	1,0	3,9
		Féminin	866	42,5	70,4	1,0	2,7
	Technique	Total	821	35,6	58,5	5,1	8,5
		Masculin	399	27,9	51,2	4,3	8,5
		Féminin	422	43,2	65,7	5,9	8,5
	Accueil ou transition	Total	24	8,4	12,5	0,0	0,0
		Masculin	19	10,6	15,8	0,0	0,0
		Féminin	5	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	Total	2 229	35,4	61,0	2,5	5,1
		Masculin	936	25,3	50,6	2,4	5,8
		Féminin	1 293	42,7	68,7	2,6	4,6
1999	Préuniversitaire	Total	1 329	37,6	64,8	0,8	3,5
		Masculin	556	32,0	60,7	0,7	3,2
		Féminin	773	41,5	67,6	0,8	3,8
	Technique	Total	753	41,6	62,8	3,1	6,2
		Masculin	335	33,8	55,2	4,5	7,8
		Féminin	418	48,0	68,9	1,9	5,0
	Accueil ou transition	Total	23	8,6	8,6	8,7	17,4
		Masculin	18	0,0	0,0	11,1	16,7
		Féminin	5	40,0	40,0	0,0	20,0
	Total	Total	2 105	38,7	63,4	1,7	4,7
		Masculin	909	32,1	57,5	2,3	5,2
		Féminin	1 196	43,8	68,0	1,2	4,3

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.7 (Suite)

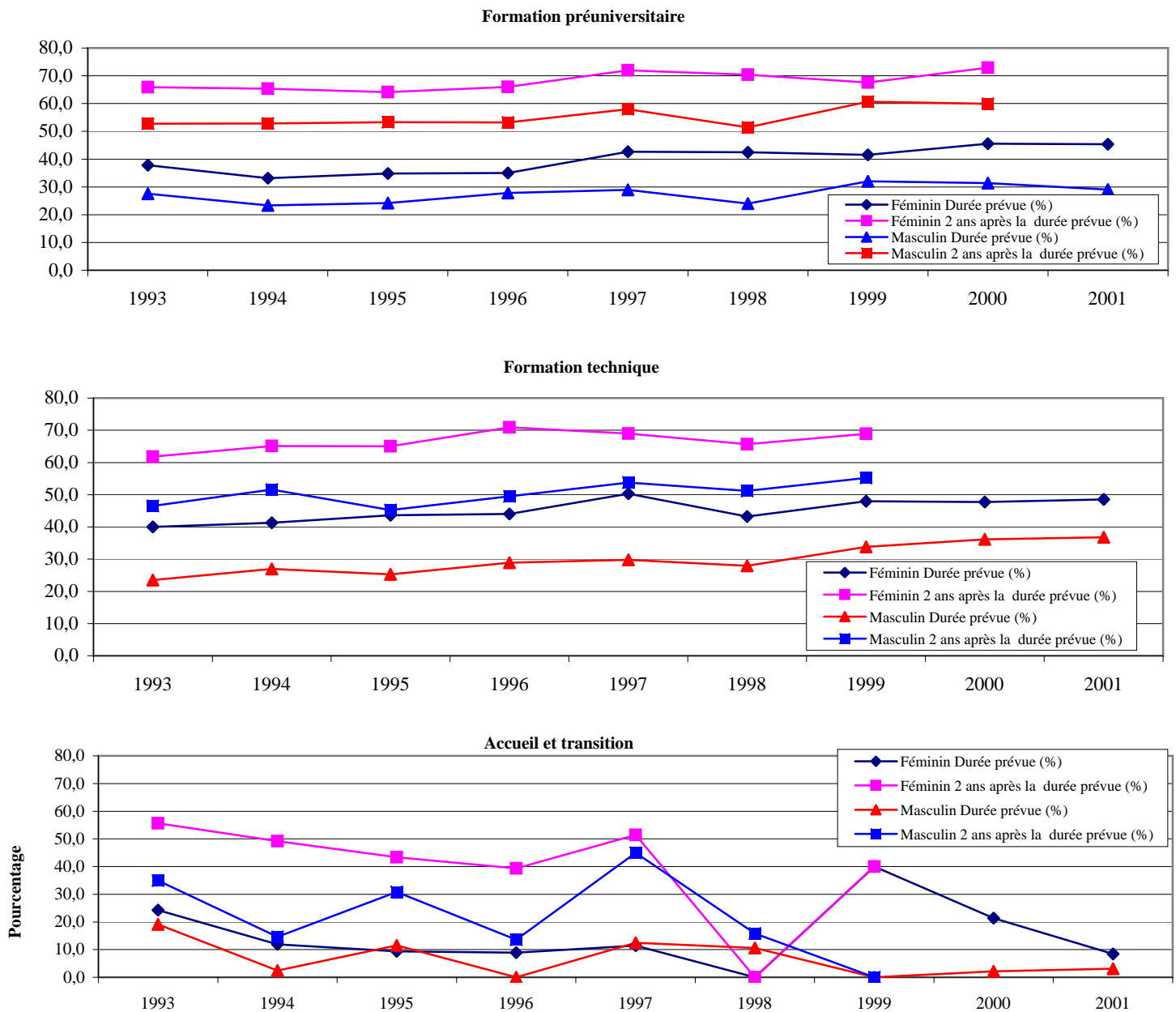
Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de l'Estrie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
2000	Préuniversitaire	Total	1 296	39,6	67,5	0,8	3,9
		Masculin	539	31,4	59,9	1,3	4,6
		Féminin	757	45,6	72,9	0,4	3,3
	Technique	Total	757	42,1		3,8	
		Masculin	364	36,1		3,3	
		Féminin	393	47,7		4,4	
	Accueil ou transition	Total	60	6,7		3,3	
		Masculin	46	2,2		4,3	
		Féminin	145	21,4		0,0	
	Total	Total	2 113	39,6		1,9	
		Masculin	949	31,8		2,2	
		Féminin	1 164	46,0		1,7	
2001	Préuniversitaire	Total	1 285	39,2		0,9	
		Masculin	489	29,0		1,2	
		Féminin	796	45,4		0,8	
	Technique	Total	722	43,4		3,2	
		Masculin	312	36,8		3,5	
		Féminin	410	48,5		2,9	
	Accueil ou transition	Total	113	5,3		6,2	
		Masculin	65	3,1		3,1	
		Féminin	48	8,4		10,4	
	Total	Total	2 120	38,8		2,0	
		Masculin	866	29,8		2,2	
		Féminin	1 254	45,0		1,8	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial² de la région de l'Estrie³, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1993 à 2001



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.8

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de l'Estrie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ²	Taux de passage à l'université à l'automne 2003 (étudiants réguliers à temps plein ²)
		Nombre	Nombre	%
Estrie	PRÉUNIVERSITAIRE	960	738	76,9
	Hommes	351	256	72,9
	Femmes	609	482	79,1
	TECHNIQUE	776	125	16,1
	Hommes	285	55	19,3
	Femmes	491	70	14,3

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	23 081	18 554	80,4
	Hommes	8 435	6821	80,9
	Femmes	14 646	11 733	80,1
	TECHNIQUE	18 066	4 155	23,0
	Hommes	7 063	1 978	28,0
	Femmes	11 003	2 177	19,8

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Une personne est dite de statut régulier lorsqu'elle est admise à un programme d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus.

Source : DRSI, MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS) au 8 décembre 2004.